
PROJET DE TRAITE DE FUSION
RELATIF A L'ABSORPTION
DE LA SOCIETE BLEU PETROL PAR LA SOCIETE A.B. CREATIONS

Entre,

La société A.B. CREATIONS

et,

La société BLEU PETROL

En date du 26 mai 2025

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

- La société **A.B. CREATIONS**, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 96.000,00 €, ayant son siège social 6 Allée de l'Expansion, à FRANCHEVILLE (69340), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON, sous le numéro 394 201 974,

Représentée par son co-gérant, **Monsieur Julien DOLIGEZ**, dûment habilité à l'effet des présentes, en vertu d'un procès-verbal de décisions unanimes des associés en date du 23 mai 2025,

Ci-après dénommée la « **Société Absorbante** »,

D'UNE PART,

ET,

- La société **BLEU PETROL**, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 125.084,00 €, ayant son siège social 6 Allée de l'Expansion, à FRANCHEVILLE (69340), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON, sous le numéro 505 305 854,

Représentée par son co-gérant, **Madame Christine DESMEURS**, dûment habilitée à l'effet des présentes, en vertu d'un procès-verbal de décisions unanimes des associés en date du 23 mai 2025,

Ci-après dénommée la « **Société Absorbée** »

D'AUTRE PART,

Ci-après dénommées ensemble les « **Parties** » ou les « **Sociétés** ».

Il a été, en vue de la fusion de la société **BLEU PETROL** et de la société **A.B. CREATIONS**, par voie d'absorption de la première par la seconde, sous le régime des articles L. 236-1 et suivants et R. 236-1 et suivants du Code de commerce, arrêté les conventions qui suivent réglant ladite fusion.

PREAMBULE

ARTICLE 1. CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE ABSORBANTE

1.1 – Répartition du capital social

Le capital social de la Société Absorbante est fixé à **QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE EUROS (96.000,00 €)**. Il est divisé en **SIX MILLE (6.000) parts sociales** de valeur nominale de **SEIZE EUROS (16,00 €)** chacune et entièrement libérées.

Le capital social de la Société Absorbante est détenu en totalité par la Société Absorbée.

1.2 – Objet de la Société Absorbante

La société A.B. CREATIONS, Société Absorbante, a pour objet, ainsi qu'il résulte de l'article 2 de ses statuts repris stricto sensu :

« La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- La transformation de tissus écrus, l'impression, la fabrication et le négoce ainsi que toutes activités s'y rattachant,*

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.

La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance. »

1.3 – Direction de la Société Absorbante

La Société Absorbante est dirigée à ce jour par Monsieur Julien DOLIGEZ et Monsieur Nicolas BRUN, en leur qualité de cogérants.

1.4 – Commissaire aux comptes

La Société Absorbante ne remplissant pas les seuils prévus par les dispositions de l'article L. 223-35 du Code de commerce, celle-ci ne dispose ni de Commissaire aux comptes titulaire et ni de Commissaire aux comptes suppléant.

1.5 – Exercice social

La Société Absorbante clôture ses comptes au 31 décembre de chaque année.

ARTICLE 2. CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE ABSORBEE

2.1 – Répartition du capital social

Le capital social de la Société Absorbée est fixé à CENT VINGT-CINQ MILLE QUATRE-VINGT-QUATRE EUROS (125.084,00 €). Il est divisé en SOIXANTE-DEUX MILLE CINQ CENT QUARANTE-DEUX (62.542) parts sociales de valeur nominale DEUX EUROS (2,00 €) chacune et entièrement libérées.

Le capital social de la Société Absorbée est détenu par plusieurs associés de la manière suivante :

La société HARP , propriétaire de quarante-deux mille sept cent cinquante parts sociales, ci		42.750	parts sociales
Madame Christine DESMEURS propriétaire de treize mille cent vingt-cinq parts sociales, ci		13.125	parts sociales
Monsieur Nicolas BRUN , propriétaire de six mille six cent soixante-sept parts sociales, ci		6.667	parts sociales
TOTAL		62.542	parts sociales

2.2 – Objet de la Société Absorbée

La société BLEU PETROL, Société Absorbée, a pour objet, ainsi qu'il résulte de l'article 2 de ses statuts repris stricto sensu :

« La Société a pour objet, en France comme à l'étranger :

- L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières ; la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, artisanales, agricoles, financières, mobilières et immobilières et leur gestion,
- L'animation et la coordination de toute société notamment par l'exécution de tous mandats de gestion, direction, contrôle et de toutes prestations de services commerciaux, administratifs, informatiques ou autres,
- La fonction de bureau de style incluant, la création de collections textiles, de motifs, de couleurs, la recherche de tendances et de matières, la confection, le commerce sous toutes ses formes des produits ainsi créés,
- L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;

- *Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.*

La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relations d'affaires. »

2.3 – Direction de la Société Absorbée

La Société Absorbée est dirigée à ce jour par Monsieur Julien DOLIGEZ et Madame Christine DESMEURS, en leur qualité de cogérants.

2.4 – Commissaire aux comptes

La Société Absorbée n'ayant pas atteint les seuils fixés par les dispositions de l'article L. 223-35 du Code de commerce, celle-ci ne dispose ni de Commissaire aux comptes titulaire et ni de Commissaire aux comptes suppléant.

2.5 – Exercice social

La Société Absorbée clôture ses comptes au 31 décembre de chaque année.

ARTICLE 3. LIENS CAPITALISTIQUES ENTRE LA SOCIETE ABSORBANTE ET LA SOCIETE ABSORBEE

Les Sociétés ont un lien capitaliste commun puisque la Société Absorbée détient l'intégralité des titres de la Société Absorbante.

Les deux Sociétés sont dirigées communément par Monsieur Julien DOLIGEZ.

ARTICLE 4. LES MOTIFS ET BUTS DE LA FUSION

L'opération de fusion envisagée constitue une opération de restructuration interne destinée à permettre une simplification des structures actuelles, en se traduisant également par un allègement significatif des coûts de gestion globaux des structures.

Le maintien de la structure juridique de la Société Absorbante s'avère stratégique, car celle-ci lui permet de préserver les contrats en cours et sa réputation sur les marchés où elle exerce son activité. Le but étant pour la Société Absorbante d'assurer une poursuite de ses relations commerciales malgré la restructuration juridique de ce groupe de sociétés.

C'est pourquoi les Parties ont souhaité réaliser une fusion à l'envers.

ARTICLE 5. ARRETES DES COMPTES

Les comptes de la Société Absorbante et de la Société Absorbée utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés à la date du 31 décembre 2024, date de clôture du dernier exercice social de chacune des Sociétés intéressées seront approuvés par les associés en date du 31 mai 2025 en ce qui concerne la Société Absorbée et l'Associée unique en date du 31 mai 2025 en ce qui concerne la Société Absorbante. (**Annexe 5 – Comptes de la Société Absorbante et de la Société Absorbée**).

La fusion étant réalisée « à l'envers », les éléments d'actif et de passif sont apportés, conformément à la réglementation comptable (PCG art. 710-1 et 720-1), pour leur **valeur nette comptable** au 31 décembre 2024.

ARTICLE 6. PARITE DE D'ECCHANGE

Les méthodes d'évaluation utilisées pour la détermination de la partie d'échange entre les titres des Sociétés absorbante et absorbée et la rémunération octroyée à la Société absorbée sont détaillées en annexe (**Annexe 6 – Méthodes d'évaluation utilisées pour la détermination de la parité d'échange**).

ARTICLE 7. COMMISSAIRE A LA FUSION ET COMMISSAIRE AUX APPORTS

Par décisions unanimes des associés du 23 mai 2025 en ce qui concerne la Société Absorbée et par décisions de l'associée unique en date du 23 mai 2025 en ce qui concerne la Société Absorbante, les associés des sociétés intéressées à la fusion ont écarté l'intervention d'un commissaire à la fusion, conformément aux dispositions de l'article L 236-10 du Code de commerce.

Par décisions unanimes des associés du 23 mai 2025 en ce qui concerne la Société Absorbée et par décisions de l'associée unique en date du 23 mai 2025 en ce qui concerne la Société Absorbante, les associés des sociétés intéressées à la fusion ont désigné, en qualité de commissaire aux apports, le Cabinet SOCCAD LYON RHONE ALPES (RCS 312 729 106), représentée par son Président, Monsieur Yann BERTHAUD, dont le siège social est sis 7 Rue Jean-Elysée Dupuy, à CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR (69410), conformément aux dispositions de l'article L 236-10, III du Code de commerce, avec la mission :

- (i) d'apprécier, sous sa responsabilité, la valeur des apports en nature effectués par la Société Absorbée dans le cadre de la fusion, ainsi que le mode d'évaluation des apports et les raisons pour lesquelles il a été retenu,
- (ii) d'apprécier, le cas échéant, la valeur des avantages particuliers transférés à la Société Absorbante,
- (iii) de vérifier que le montant de l'actif net apporté par la Société Absorbée est au moins égal au montant de l'augmentation du capital de la Société Absorbante.

PARTIE I – APPORT-FUSION

- La société **BLEU PETROL**, Société Absorbée, représentée par Madame Christine DESMEURS,

en vue de la fusion à intervenir entre cette société et

- La société **A.B. CREATIONS**, Société Absorbante, représentée par Monsieur Julien DOLIGEZ,

au moyen de l'absorption de la première par la seconde, fait apport, sous les garanties ordinaires et de droit de la toute propriété de l'ensemble des biens, droits et obligations, sans exception ni réserve, de la Société Absorbée, avec les résultats actif et passif des opérations faites depuis le 1^{er} janvier 2025 jusqu'à la date de la réalisation définitive de la fusion sous les conditions suspensives ci-après stipulées, à la Société Absorbante, ce qui est acceptée au nom et pour le compte de cette dernière par Monsieur Julien DOLIGEZ.

A la date de référence choisie d'un commun accord entre les Parties pour établir les conditions de l'opération comme il est dit ci-dessus, l'actif et le passif de la Société Absorbée dont la transmission à la Société Absorbante est prévue, consistent dans les éléments ci-après énumérés.

Il est entendu que cette énumération n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine de la Société Absorbée devant être dévolu à la Société Absorbante dans l'état où il se trouvera à la date de la réalisation définitive de l'opération.

ARTICLE 8. DESIGNATION DE L'ACTIF SOCIAL

L'actif apporté comprenait à la date du 31 décembre 2024, sans que cette désignation puisse être considérée comme limitative, les biens et droits ci-après désignés évalués à leur valeur comptable conformément aux articles 710-1 et 720-1 du Plan Comptable Général.

9.1 – Actif immobilisé

9.1.1 – Immobilisations incorporelles

NEANT.

9.1.2 – Immobilisations corporelles

NEANT.

9.1.3 – Immobilisations financières

	Valeur brute	Amortissements et Provisions	Valeur d'apport au 31/12/2024
Autres Participations	1.500.000 €		1.500.000 €

Total des immobilisations financières : UN MILLION CINQ CENT MILLE EUROS (1.500.000 €).

TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE : UN MILLION CINQ CENT MILLE EUROS (1.500.000 €).

9.2 – Actif non immobilisé9.2.1 – Stocks

NEANT.

9.2 - Créances

	Valeur brute	Amortissements et Provisions	Valeur d'apport au 31/12/2024
Autres créances	4.485 €		4.485 €

Total des créances : QUATRE MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-CINQ EUROS (4.485 €).

9.3 – Trésorerie

	Valeur brute	Amortissements et Provisions	Valeur d'apport au 31/12/2024
Disponibilités	5.118 €		5.118 €

Total de la trésorerie : CINQ MILLE CENT DIX-HUIT EUROS (5.118 €).

TOTAL DE L'ACTIF NON IMMOBILISE : NEUF MILLE SIX CENT DEUX EUROS (9.602 €).

9.3 – Total des éléments d’actifs apportés

- Immobilisations incorporelles : NEANT ;
- Immobilisations corporelles : NEANT ; ;
- Immobilisations financières : UN MILLION CINQ CENT MILLE EUROS (1.500.000 €) ;
- Stocks : NEANT ;
- Créances : QUATRE MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-CINQ EUROS (4.485 €) ;
- Trésorerie : CINQ MILLE CENT DIX-HUIT EUROS (5.118 €) ;

TOTAL ACTIFS APPORTES : UN MILLION CINQ CENT NEUF MILLE SIX CENT DEUX EUROS (1.509.602 €).

Le montant total de l’actif de la Société Absorbée, dont la transmission à la Société Absorbante est prévue, est estimé à 1.509.602 €.

D’une manière générale, l’apport à titre de fusion par la Société Absorbée à la Société Absorbante comprend l’ensemble des biens et droits ci-dessus désignés, ceux qui en sont la représentation à ce jour, comme aussi au jour de la réalisation définitive de l’apport fusion, sans aucune exception ni réserve.

ARTICLE 9. PRISE EN CHARGE DU PASSIF

La Société Absorbante prendra en charge et acquittera au lieu et place de la Société Absorbée la totalité du passif de cette dernière dont le montant à la date du 31 décembre 2024 est ci-après indiqué.

Il est précisé, en tant que de besoin, que la stipulation ci-dessus ne constitue pas une reconnaissance de dette au profit des prétendus créanciers, lesquels sont au contraire tenus d’établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

10.1 – Dettes

			Valeur d’apport au 31/12/2024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits			52 €
Emprunts et dettes financières diverses			299.379 €
Autres dettes			1.860 €

Total des dettes : TROIS CENT UN MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-ONZE EUROS (301.291 €).

10.2 – Total du passif pris en charge

- Dettes : TROIS CENT UN MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-ONZE EUROS (**301.291 €**)

TOTAL PASSIF DE LA SOCIETE : TROIS CENT UN MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-ONZE EUROS (301.291 €).
--

10.3 – Certifications du représentant de la Société Absorbée

Madame Christine DESMEURS, agissant en qualité de représentante de la Société Absorbée certifie que :

- le chiffre total ci-dessus mentionné du passif de la Société Absorbée à la date du 31 décembre 2024 et le détail de ce passif, sont exacts et sincères ;
- il n’existait, dans la Société Absorbée, à la date du 31 décembre 2024, aucun passif non comptabilisé ;
- plus spécialement, la Société Absorbée est en règle à l’égard de ses obligations fiscales et envers les organismes de sécurité sociale, d’allocations familiales, de prévoyance et de retraites ;
- toutes les déclarations requises par les lois et règlements en vigueur ont été faites régulièrement en temps utile.

Il est en outre précisé qu’en dehors du passif effectif ci-dessus précisé, la Société Absorbante prendra à sa charge tous les engagements qui ont pu être contractés par la Société Absorbée, et qui, en raison de leur caractère éventuel, sont repris « hors bilan ».

ARTICLE 10. ACTIF NET APPORTE

- Les éléments d’actifs sont évalués au 31 décembre 2024 à **1.509.602 € (UN MILLION CINQ CENT NEUF MILLE SIX CENT DEUX EUROS)** ;
- Le passif pris en charge à la même date s’élève à : **301.291 € (TROIS CENT UN MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-ONZE EUROS).**

Montant total de l’ actif de la Société Absorbée	1.509.602 €
A retrancher le montant du passif de la Société Absorbée	301.291 €
ACTIF NET APPORTE	1 208 311 €

L’actif net apporté par la Société Absorbée à la Société Absorbante s’élève à la somme d’**UN MILLION DEUX CENT HUIT MILLE TROIS CENT ONZE EUROS (1.208.311 €).**

Tous les éléments complémentaires qui s'avèreraient indispensables pour aboutir à une désignation précise et complète ou particulière en vue, notamment, des formalités légales de publicités de la transmission résultant de la fusion, pourront faire l'objet d'états, de tableaux, de conventions, de déclarations qui seront regroupés dans un ou plusieurs documents complémentaires ou rectificatifs aux présentes, établis contradictoirement entre les représentants qualifiés des sociétés concernées, et qui seront soumis à la Société Mère pour approbation de la présente fusion.

ARTICLE 11. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il est précisé que les titres de la Société Absorbante transmis dans le cadre de la présente fusion sont libres de toutes sureté, charges ou restrictions quelconques et n'ont fait l'objet d'aucune promesse de cession au profit de quiconque tel que cela ressort de l'état des inscriptions de la Société Absorbante délivré en date du 1^{er} avril 2025 (**Annexe 11 – Etat des inscriptions de la société A.B. CREATIONS**).

Madame Christine DESMEURS déclare que les soixante-deux mille cinq cent quarante-deux (62.542) parts sociales de la Société Absorbée appartenant aux associés de cette dernière sont libres de toutes sùreté, charges ou restrictions quelconques et n'ont fait l'objet d'aucune promesse de cession au profit de quiconque tel que cela ressort de l'état des inscriptions de la Société Absorbée délivré en date du 12 mai 2025 (**Annexe 11 – Etat des inscriptions de la société BLEU PETROL**).

Plus généralement, indépendamment de l'actif et du passif susvisés, la Société Absorbante bénéficiera des engagements reçus par la Société Absorbée et sera tenue éventuellement de se substituer à cette dernière dans la charge des engagements donnés par elle qui, en raison de leur caractère éventuel sont repris hors bilan.

ARTICLE 12. ORIGINE DE PROPRIETE

La Société Absorbée est propriétaire des titres de la Société Absorbante :

- aux termes d'un apport par Madame Christine DESMEURS de 105 parts sociales de la société A.B. CREATIONS lors de la constitution de la Société Absorbée en date du 22 juillet 2008,
- aux termes d'un apport par Madame Evelyne DOLIGEZ de 168 parts sociales de la société A.B. CREATIONS lors de la constitution de la Société Absorbée en date du 22 juillet 2008,
- aux termes d'un apport par Monsieur Fabien DOLIGEZ de 306 parts sociales de la société A.B. CREATIONS lors de la constitution de la Société Absorbée en date du 22 juillet 2008,
- aux termes d'un apport par Monsieur Julien DOLIGEZ de 342 parts sociales de la société A.B. CREATIONS lors de la constitution de la Société Absorbée en date du 22 juillet 2008,
- pour avoir acquis de Madame Evelyne DOLIGEZ, 4.165 parts sociales de la société A.B. CREATIONS aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 septembre 2008,
- pour avoir acquis de Madame Christine DESMEURS, 574 parts sociales de la société A.B. CREATIONS aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 septembre 2008,
- pour avoir acquis de Madame Stéphanie DOLIGEZ, 340 parts sociales de la société A.B. CREATIONS aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 septembre 2008.

ARTICLE 13. BIENS IMMOBILIERS

Il est précisé que la Société Absorbée n'est propriétaire d'aucun bien ou droit immobilier.

ARTICLE 14. ENGAGEMENT FINANCIER

La Société Absorbée n'est titulaire d'aucun emprunt bancaire.

PARTIE II – PROPRIETE ET JOUISSANCE

La Société Absorbante sera propriétaire et prendra possession des biens et droits mobiliers à elle apportés à titre de fusion à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion et la jouissance à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2025.

Jusqu'audit jour de la réalisation définitive, la Société Absorbée continuera de gérer avec les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, l'ensemble de ses actifs sociaux.

De convention expresse, il est stipulé que toutes les opérations faites depuis le 1^{er} janvier 2025 par la Société Absorbée seront considérés comme l'ayant été, tant pour ce qui concerne l'actif que le passif, pour le compte et aux risques de la Société Absorbante.

Il en sera de même pour toutes les dettes et charges de la Société Absorbée y compris celles dont l'origine serait antérieure au 1^{er} janvier 2025 date d'effet de la fusion, et qui auraient été omises dans la comptabilité de cette société.

Il est précisé que s'il venait à se révéler ultérieurement une différence en plus ou en moins entre le passif pris en charge par la Société Absorbante et les sommes effectivement réclamées par des tiers, la Société Absorbante serait tenue d'acquitter tout excédant de passif sans aucun recours ni revendication possible de part ni d'autre.

Madame Christine DESMEURS déclare que la Société Absorbée qu'elle représente n'a effectué depuis le 31 décembre 2024, date d'arrêt des comptes retenue pour déterminer l'évaluation de l'actif net apporté, aucune opération de disposition des éléments d'actif ni de création de passif en dehors de celles rendues nécessaires par la gestion courante de ladite société.

PARTIE III – CHARGES ET CONDITIONS

ARTICLE 15. POUR LA SOCIETE ABSORBANTE

Les présents apports sont faits sous les charges et conditions ordinaires et de droit en pareille matière, et notamment sous celles suivantes, que Monsieur Julien DOLIGEZ agissant en qualité de représentant de la Société Absorbante oblige celle-ci à accomplir et exécuter, savoir :

- (i) La Société Absorbante prendra les biens et droits, apportés à elle, dans l'état où le tout se trouvera lors de la prise de possession, sans pouvoir demander aucune indemnité pour quelque cause que ce soit ;
- (ii) La Société Absorbante exécutera à compter de la même date toutes conventions intervenues avec les tiers, relativement à l'exploitation des biens et droits qui lui sont apportés ;
- (iii) La Société Absorbante se conformera aux lois, règlements et usages concernant l'exploitation apportée et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls ;
- (iv) La Société Absorbante sera subrogée purement et simplement dans tous les droits, actions, privilèges et inscriptions qui peuvent être attachés aux créances de la Société Absorbée ;
- (v) La Société Absorbante supportera et acquittera, à compter du jour de son entrée en jouissance, tous les impôts, contributions, taxes, redevances d'abonnement, ainsi que toutes autres charges de toute nature, ordinaires ou extraordinaires, qui sont ou seront inhérents à l'exploitation des biens et droits objets de l'apport-fusion ;
- (vi) La Société Absorbante aura seule droit aux dividendes et autres revenus échus sur les valeurs mobilières et droits sociaux à elle apportés ;
- (vii) La Société Absorbante sera tenue à l'acquit de la totalité du passif de la Société Absorbée, dans les termes et conditions où il est et deviendra exigible, au paiement de tous intérêts et à l'exécution de toutes les conditions d'actes ou titres de créance pouvant exister, sauf à obtenir, de tous créanciers, tous accords modificatifs de ces termes et conditions ;

ARTICLE 16. POUR LA SOCIETE ABSORBEE

La Société Absorbée est notamment tenue aux charges et conditions suivantes :

- (i) Les apports à titre de fusion sont faits sous les garanties, charges et conditions ordinaires et de droit et, en outre, sous celles qui figurent dans le présent Traité de Fusion ;
- (ii) Madame Christine DESMEURS, agissant en qualité de représentante de la Société Absorbée, s'oblige à fournir à la Société Absorbante tous renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet du présent Traité de Fusion ;

Elle s'oblige, notamment, et oblige la Société qu'elle représente, à faire établir, à première réquisition de la Société Absorbante, tous actes complétifs, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et à fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

- (iii) Madame Christine DESMEURS, agissant en qualité de représentante de la Société Absorbée, s'oblige celle-ci à remettre et à livrer à la Société Absorbante aussitôt après la réalisation définitive de la fusion, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant ;

- (iv) Madame Christine DESMEURS, agissant en qualité de représentante de la Société Absorbée, déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite Société sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la Société Absorbante aux termes du présent acte.

PARTIE IV – DECLARATIONS DIVERSES

Madame Christine DESMEURS, agissant en qualité de représentante de la Société Absorbée, déclare :

- Que la Société Absorbée n'est pas et n'a jamais été en état de redressement ou de liquidation judiciaire, et ne fait pas l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de conciliation ;
- Que la Société Absorbée n'est pas actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet de poursuites pouvant entraver l'exercice de son activité ;
- Que la Société Absorbée n'a contracté avec un tiers quelconque aucune interdiction de fabrication ou de commerce, sous quelque forme que ce soit, ni aucune clause de non concurrence ;
- Que les biens apportés ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur ou de créancier nanti, hypothèque ou gage quelconque. Lesdits éléments sont de libre disposition entre les mains de la Société Absorbée, sous réserve de l'accomplissement des formalités nécessaires pour la régularité de leur mutation ;
- Que le patrimoine de la Société Absorbée n'est menacé d'aucune confiscation ou d'aucune mesure d'expropriation ;
- Que les livres de comptabilité de la Société Absorbée ont été visés par les représentants des deux Sociétés et seront remis à la Société Absorbante après inventaire.
- Que la Société Absorbée n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au cours des trois derniers exercices.

PARTIE V – REMUNERATION DES APPORTS EFFECTUES

ARTICLE 17. REMUNERATION DES APPORTS

La valeur totale des biens et droits apportés par la Société Absorbée étant évaluée à **UN MILLION CINQ CENT NEUF MILLE SIX CENT DEUX EUROS (1.509.602 €)**, et le passif pris en charge par la Société Absorbante s'élevant à la somme de **TROIS CENT UN MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-ONZE EUROS**

(301.291 €), il en résulte que la valeur nette des biens et droits apportés s’élève à UN MILLION DEUX CENT HUIT MILLE TROIS CENT ONZE EUROS (1.208.311 €). En contrepartie de la valeur nette des apports ainsi effectués par la Société Absorbée, les Parties sont convenues de déterminer la rémunération attribuée à la Société Absorbée en application des principes décrits en annexe (Annexe 6 – Méthodes d’évaluation utilisées pour la détermination de la parité d’échange).

Selon cette évaluation, la valeur de la part sociale de chaque société participante est la suivante :

- Société Absorbée : DIX-NEUF EUROS ET TRENTE-DEUX CENTIMES (19,32 €),
- Société Absorbante : DEUX CENT CINQUANTE EUROS (250,00 €).

En conséquence, pour les besoins de la rémunération des apports, le rapport d’échange des parts sociales est fixé à 12,94 parts sociales de la Société Absorbée pour 1 part sociale de la société Absorbante.

ARTICLE 18. AUGMENTATION DE CAPITAL

Comme indiqué en préambule, la Société Absorbée détient SIX MILLE (6.000) parts sociales de la Société Absorbante, qui seront transmises à cette dernière dans le cadre de l’apport-fusion.

Il résulte du rapport d’échange ci-dessus arrêté que les associés de la Société Absorbée recevront en échange de SOIXANTE-DEUX MILLE CINQ CENT QUARANTE-DEUX (62.542) parts sociales de la Société Absorbée, QUATRE MILLE HUIT CENT TRENTE-TROIS (4.833) parts sociales de la Société Absorbante.

En conséquence, la Société Absorbante procédera à une augmentation de son capital social d’un montant de SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE TROIS CENT VINGT-HUIT EUROS (77.328 €), pour le porter de QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE EUROS (96.000 €) à CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE TROIS CENT VINGT-HUIT EUROS (173.328 €), par création de QUATRE MILLE HUIT CENT TRENTE-TROIS (4.833) parts sociales nouvelles d’une valeur nominale de SEIZE EUROS (16,00 €) chacune, à raison de 12,94 parts sociales de la Société Absorbée pour 1 part sociale de la Société Absorbante, qui seront directement attribuées aux associés de la Société Absorbée de la manière suivante :

La société HARP , attribution de trois mille trois cent quatre parts sociales, ci		3.304	parts sociales
 Madame Christine DESMEURS attribution de mille quatorze parts sociales, ci		1.014	parts sociales
 Monsieur Nicolas BRUN , attribution de cinq cent quinze parts sociales, ci		515	parts sociales

Ces parts sociales nouvelles porteront jouissance rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2025.

A compter de cette date, elles seront entièrement assimilées aux parts sociales anciennes, jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges, notamment toutes retenues d'impôt en sorte que toutes les parts sociales de même nature, sans distinction, donneront droit au paiement de la même somme nette lors de toute répartition ou de tous remboursements effectués pendant la durée de la société ou lors de sa liquidation.

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés soit **UN MILLION DEUX CENT HUIT MILLE TROIS CENT ONZE EUROS (1.208.311 €)** et le montant de l'augmentation de capital susvisée, soit **SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE TROIS CENT VINGT-HUIT EUROS (77.328 €)** égale en conséquence, à **UN MILLION CENT TRENTE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS EUROS (1.130.983 €)**, constituera une prime de fusion qui sera inscrite au passif du bilan de la Société Absorbante et sur laquelle porteront les droits de tous les associés anciens et nouveaux.

Il est précisé qu'il sera proposé à l'associée unique de la Société Absorbante appelée à statuer sur la fusion, d'autoriser Monsieur Julien DOLIGEZ, gérant de la Société Absorbante (avec faculté de subdélégation) à imputer sur la prime de fusion toutes sommes nécessaires à la reprise des engagements de la Société Absorbée par la Société Absorbante.

ARTICLE 19. REDUCTION DE CAPITAL

Toutefois, la Société Absorbée étant propriétaire de **SIX MILLE (6.000) parts sociales** de la Société Absorbante, si la fusion se réalise, cette dernière recevra **SIX MILLE (6.000) de ses propres parts sociales**.

En conséquence, si la fusion se réalise, la Société Absorbante, procédera immédiatement après l'augmentation de capital ci-dessus, à une réduction de capital d'un montant égal à la valeur nominale de ses propres parts sociales qu'elle détiendra par suite de la fusion, lesdites parts sociales étant annulées.

La différence entre la valeur d'apport desdites parts sociales, soit **UN MILLION CINQ CENT MILLE EUROS (1.500.000,00 €)** et le montant de la réduction de capital nécessaire à l'annulation de ces **SIX MILLE (6.000) parts sociales**, soit **QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE EUROS (96.000 €)**, différence égale à **UN MILLION QUATRE CENT QUATRE MILLE EUROS (1.404.000 €)**, s'imputera :

- A hauteur d'**UN MILLION CENT TRENTE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS EUROS (1.130.983 €)** sur la prime de fusion, dont le montant sera ramené à **ZERO EURO (0 €)**,
- A hauteur de **DEUX CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE DIX-SEPT EUROS (273.017 €)** sur le poste autres réserves, dont le montant sera ramené à **HUIT CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-NEUF EUROS ET CINQUANTE-QUATRE CENTIMES (894.989,54 €)**.

PARTIE VI – DISSOLUTION DE LA SOCIETE BLEU PETROL

La Société Absorbée sera dissoute de plein droit à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui constatera la réalisation de la présente fusion.

Du fait de la reprise par la Société Absorbante de la totalité de l'actif et du passif de la Société Absorbée, la dissolution de cette dernière ne sera suivie d'aucune opération de liquidation.

PARTIE VII – REALISATION DE LA FUSION

Les présents apports faits à titre de fusion, sont soumis aux conditions suspensives ci-après :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la société Absorbante par l'Associée unique,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la société Absorbée par ses associés,
- Approbation de la fusion par l'Assemblée Générale de la Société Absorbée ;
- Approbation de la fusion par voie d'absorption de la Société Absorbée par une décision de l'Associée unique de la Société Absorbante qui augmentera le capital de cette dernière et le réduire immédiatement, en conséquence de la fusion.

La réalisation de ces conditions suspensives devra intervenir le 30 juin 2025 au plus tard et sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de chacune des délibérations des Assemblées Générales des Sociétés BLEU PETROL et A.B. CREATIONS.

La constatation matérielle de la réalisation définitive de la fusion pourra avoir lieu par tous autres moyens appropriés.

Si la fusion n'est pas définitivement réalisée avant le 30 juin 2025, la présente convention sera considérée comme nulle et non avenue, sans qu'il y ait lieu à paiement d'aucune indemnité de part ni d'autre.

PARTIE VIII – REGIME FISCAL DE LA FUSION

ARTICLE 20. DISPOSITIONS GENERALES

Monsieur Julien DOLIGEZ, agissant en qualité de représentant de la Société Absorbante, et Madame Christine DESMEURS agissant en qualité de représentante de la Société Absorbée, obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur, en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions ou taxes résultant de la réalisation définitive des apports faits à titre de fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

Les Parties conviennent que la présente fusion prend fiscalement effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2025.

ARTICLE 21. DROIT D'ENREGISTREMENT

Les Parties déclarent qu'elles sont des sociétés françaises soumises à l'impôt sur les sociétés et que la présente opération sera enregistrée gratuitement, conformément aux dispositions de l'article 816 du Code Général des Impôts tel qu'issu de la Loi de Finances pour 2019 n°2018-1317 du 28 décembre 2018.

ARTICLE 22. IMPOTS SUR LES SOCIETES

Les Parties déclarent que la présente fusion sera placée sous le régime fiscal de faveur de l'article 210 A du Code Général des Impôts.

En conséquence et conformément aux dispositions de l'article 210-A du Code Général des Impôts, la Société Absorbante s'engage à :

- reprendre à son passif toutes les provisions dont l'imposition aurait été différée chez la Société Absorbée et qui ne deviennent pas sans objet du fait de la fusion,
- le cas échéant, reprendre à son passif la réserve spéciale où la Société Absorbée a porté les plus-values à long terme soumises antérieurement au taux réduit de 10%, de 15%, de 18%, de 19% ou de 25% ainsi que la réserve où ont été portées les provisions pour fluctuation des cours en application du sixième alinéa du 5° du 1 de l'article 39 ;
- se substituer à la Société Absorbée pour la réintégration des résultats dont l'imposition est différée chez cette dernière ;
- calculer les plus-values qui pourraient être réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables qui lui sont apportées d'après la valeur qu'elles avaient, du point de vue fiscal, dans la Situation Définitive ;
- réintégrer dans ses bénéfices imposables, suivant les modalités et conditions prévues par l'article 210-A du Code Général des Impôts, les plus-values dégagées lors de l'apport des biens amortissables et en cas de cession d'un bien amortissable, à réintégrer la fraction de la plus-value afférente à ce bien qui n'a pas encore été réintégrée ;
- inscrire à son bilan, les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée. A défaut, à comprendre dans ses résultats de l'exercice au cours duquel intervient l'opération, le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée ;
- le cas échéant, conserver les titres de participation que la Société Absorbée aurait acquis depuis moins de 2 ans et pour lesquels elle aurait opté pour le régime prévu à l'article 145 du Code Général des Impôts ;
- se substituer aux engagements de la Société Absorbée en ce qui concerne les actifs réévalués apportés et, plus généralement, à se substituer à tout engagement de nature fiscale qui aurait pu être souscrit par cette dernière concernant les biens apportés.

La présente fusion retenant les valeurs comptables comme valeur d'apport des éléments de l'actif immobilisé de la Société Absorbée, la Société Absorbante, conformément aux dispositions de la doctrine administrative (BOI-IS-FUS-30-20 n°10), reprendra dans ses comptes annuels les écritures comptables de la Société Absorbée en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments d'actif immobilisé et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés. Elle continuera, en outre, à calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de la Société Absorbée.

ARTICLE 23. TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Les Parties constatent que la fusion emporte apport en société d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du Code Général des Impôts. Par conséquent les apports de biens meubles incorporels, de biens mobiliers d'investissements et de marchandises sont dispensés de TVA.

Conformément aux dispositions de l'article 257 bis précité, la Société Absorbante est réputée poursuivre la personne de la Société Absorbée et sera tenue le cas échéant, d'opérer les régularisations du droit à déduction de la TVA et les taxations de cessions ou de livraisons à soi-même qui deviendraient exigibles postérieurement à la présente fusion et qui auraient normalement incombé à la Société Absorbée si elle avait elle-même continué l'exploitation de l'universalité.

Les Parties déclarent que le montant Hors Taxe des biens constituant l'universalité transmise sera porté sur leur déclaration respective de taxe sur la valeur ajoutée, CA3, dans la rubrique « Opérations non imposables ».

Les Parties affirment en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code Général des Impôts, que le présent acte exprime l'intégralité de la rémunération de l'apport et du passif pris en charge.

ARTICLE 24. AUTRES TAXES ET IMPOTS

De façon générale, la Société Absorbante déclare se substituer de plein droit à la Société Absorbée pour tous les droits et obligations de cette dernière concernant toutes impositions ou taxes ou à toute obligation fiscale pouvant être mise à sa charge en raison de l'opération de fusion.

Notamment, la Société Absorbante déclare reprendre le bénéfice et/ou la charge de tous engagements d'ordre fiscal qui auraient pu être antérieurement souscrits par la Société Absorbée à l'occasion d'opérations antérieures ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur en matière de droit d'enregistrement et/ou d'impôt sur les sociétés, ou encore de taxe sur le chiffre d'affaires.

En outre, la Société Absorbante déclare expressément se substituer à la Société Absorbée dans les engagements initialement souscrits par celle-ci au titre des dispositions de l'article 210 B du CGI.

ARTICLE 25. OBLIGATIONS DECLARATIVES

Monsieur Julien DOLIGEZ et Madame Christine DESMEURS, agissant en qualité de représentants des Sociétés, s'engagent expressément :

- (i) A joindre aux déclarations des Sociétés, l'état de suivi des valeurs fiscales prévu à l'article 54 septies du Code général des impôts ;

- (ii) En ce qui concerne la Société Absorbante, à tenir le registre spécial des plus-values par l'article 54 septies susvisé.

ARTICLE 26. REPRISE DE L'ENSEMBLE DES ENGAGEMENTS A CARACTERE FISCAL

De façon générale, la Société Absorbante déclare se substituer de plein droit à la Société Absorbée pour tous les droits et obligations de cette dernière concernant toutes impositions ou taxes ou à toute obligation fiscale pouvant être mise à sa charge en raison de l'opération de fusion.

Notamment, la Société Absorbante déclare reprendre le bénéfice et/ou la charge de tous engagements d'ordre fiscal qui auraient pu être antérieurement souscrits par la Société Absorbée à l'occasion d'opérations antérieures ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur en matière de droit d'enregistrement et/ou d'impôt sur les sociétés, ou encore de taxe sur le chiffre d'affaires.

En outre, la société Absorbante déclare expressément se substituer à la société absorbée dans les engagements initialement souscrits par la société absorbée au titre des dispositions de l'article 210 B du CGI.

PARTIE IX – DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 27. FORMALITES

La Société Absorbante :

- (i) remplira toutes formalités légales de publicité relatives aux apports effectués au titre de la fusion.
- (ii) fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.
- (iii) devra, en ce qui concerne les mutations de valeurs mobilières et droits sociaux qui lui sont apportés, se conformer aux dispositions statutaires des Sociétés considérées relatives aux mutations desdites valeurs et droits sociaux.
- (iv) remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits à elle apportés.

ARTICLE 28. DESISTEMENT

Le représentant de la Société Absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la Société Absorbante aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la Société Absorbée pour quelque cause que ce soit.

ARTICLE 29. REMISE DES TITRES

Il sera remis à la Société Absorbante, lors de la réalisation définitive de la fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la Société Absorbée ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les valeurs mobilières, la justification de la propriété des parts et autres droits sociaux et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés par la Société Absorbée à la Société Absorbante.

ARTICLE 30. FRAIS ET DROITS

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donnera ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la Société Absorbante.

ARTICLE 31. ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et des actes ou procès-verbaux qui en seront la suite ou la conséquence, les parties font respectivement élection de domicile au siège de la société qu'elles représentent.

ARTICLE 32. POUVOIRS

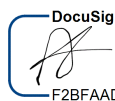
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer tous dépôts, mentions ou publications où besoin sera et notamment en vue du dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de LYON.

ARTICLE 33. SIGNATURE ELECTRONIQUE

Les Parties consentent à la signature électronique des présentes par l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, l'exigence d'une pluralité d'originaux étant réputée satisfaite en application de l'article 1375 du Code civil lorsque le procédé permet à chaque Partie de disposer d'un exemplaire sur support durable ou d'y avoir accès.

Le 26 mai 2025.

La **Société Absorbante**
Rep. par **Monsieur Julien DOLIGEZ**

DocuSigned by:

F2BFAAD3C3864F0...

La **Société Absorbée**
Rep. par **Madame Christine DESMEURS**

Signé par :

6BAECBF3CFAA4D1...

ANNEXES

Annexe 5	Comptes de la Société Absorbante et de la Société Absorbée au 31 décembre 2024
Annexe 6	Méthodes d'évaluation utilisées pour la détermination de la parité d'échange
Annexe 11	Etat des inscriptions des Sociétés

Annexe 5 – Comptes de la Société Absorbante et de la Société Absorbée

COMPTES ANNUELS

A.B. CREATIONS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan au 31/12/2024

6 ALLEE DE L'EXPANSION
69340 FRANCHEVILLE

SIRET : 39420197400026
NAF : 1330Z

Sommaire

Sommaire	1
(NP 2300) - Attestation sans observation	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
Bilan Actif Détaillé	7
Bilan Passif Détaillé	9
Compte de résultat Détaillé	11
Règles et méthodes comptables I	16
Règles et méthodes comptables II	17
Etat des immobilisations	18
Etat des amortissements	19
Etat des provisions et dépréciations	20
Etat des créances	21
Etat des dettes	22
Charges à payer	23
Produits à recevoir	24
Produits et charges constatés d'avance	25
Chiffres significatifs	26
Soldes Intermédiaires de Gestion	27
Capacité d'autofinancement	28

ATTESTATION

Mission de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de l'entreprise **A.B. CREATIONS** relatifs à la période du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 2 868 304 €
- Chiffre d'affaires : 3 740 123 €
- Résultat net comptable : 123 290 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à FRANCHEVILLE

Le 04/05/2024

D. DESBOIS
Expert-Comptable

Bilan

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	77 294	77 181	113	
Fonds commercial	75 000		75 000	75 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	34 391	32 972	1 419	2 163
Autres immobilisations corporelles	385 735	277 174	108 561	58 129
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 384		23 384	23 384
ACTIF IMMOBILISÉ	595 804	387 327	208 477	158 675
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	745 914		745 914	617 574
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	807 633	6 209	801 424	456 918
Autres	546 711		546 711	515 177
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	320 751		320 751	275 583
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	226 745		226 745	280 053
Charges constatées d'avance	18 282		18 282	37 883
ACTIF CIRCULANT	2 666 036	6 209	2 659 827	2 183 188
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	3 261 840	393 536	2 868 304	2 341 863

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 01/01/2024	Du 01/01/2023
		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres			
Capital social ou individuel	(dont versé)	96 000	96 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
	- Légale	9 600	9 600
	- Statutaires ou contractuelles		
Réserves :	- Réglementées		
	- Autres	1 168 007	1 168 007
Report à nouveau		-77 931	-123 959
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		123 290	46 028
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		1 318 965	1 195 675
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour :	- Risques		
	- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit	50 634	108 407
	- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	- Fournisseurs et comptes rattachés	1 355 131	954 834
Dettes :	- Fiscales et sociales	128 472	70 477
	- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		15 102	12 470
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES		1 549 339	1 146 188
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		2 868 304	2 341 863

Compte de résultat

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	3 590 975	49 690	3 640 665	2 973 786
Production vendue : - De biens - De services	91 393	8 065	99 458	109 076
Chiffre d'affaires net	3 682 368	57 755	3 740 123	3 082 862
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			11 789	12 826
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			21 090	4 196
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 773 002	3 099 884
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 175 791	1 856 759
Variation de stocks (marchandises)			-128 340	-21 357
Achats de matières premières et autres approvisionnements			11 586	7 360
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			1 105 235	854 796
Impôts, taxes et versements assimilés			38 686	20 452
Salaires et traitements			303 372	241 500
Charges sociales			97 614	69 660
- Amortissements sur immobilisations - Dépréciations sur immobilisations			17 106	8 512
Dotations aux : - Dépréciations sur actif circulant - Provisions pour risques et charges				5 436
Autres charges			5 436	
CHARGES D'EXPLOITATION			3 626 485	3 043 118
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			146 518	56 766
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			8 906	2 375
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				991
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			8 906	3 366
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			219	335
Différences négatives de change			229	697
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			447	1 032
RÉSULTAT FINANCIER			8 459	2 334
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			154 976	59 100

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	12 558	7 859
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 558	7 859
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	560	1 009
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		2 428
CHARGES EXCEPTIONNELLES	560	3 437
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	11 998	4 422
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	43 685	17 494
TOTAL DES PRODUITS	3 794 467	3 111 109
TOTAL DES CHARGES	3 671 177	3 065 082
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	123 290	46 028

Détails de comptes

Bilan Actif Détaillé

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2024	31/12/2023		
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	113.33		113.33	-
20500000 CONCESS.BREVETS LICENCES	77 294.04	75 594.04	1 700.00	2.25
28050000 AMORT.CONC.BREVETS LICENC	-77 180.71	-75 594.04	-1 586.67	-2.10
Fonds commercial	75 000.00	75 000.00		
20700000 FONDS COMMERCIAL	75 000.00	75 000.00		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	1 419.09	2 162.54	-743.45	-34.40
21500000 MATERIEL ET OUTILLAGE	31 485.16	31 485.16		
21510000 MATERIEL ET OUTILLAGE BOUTIQUE LYON	2 905.90	2 905.90		
28150000 AMORT.MATERIEL & OUTILLAGE	-31 485.16	-31 485.16		
28151000 Amort MATERIEL ET OUTILLAGE BOUTIQUE LYON	-1 486.81	-743.36	-743.45	-100.13
Autres immobilisations corporelles	108 561.05	58 128.54	50 432.51	86.76
21810000 INSTAL./AGENC.DIVERS	217 522.18	216 678.18	844.00	0.39
21810100 INSTAL.AGENC DIVERS BOUTIQUE LYON	104 106.10	43 478.25	60 627.85	139.45
21830000 MAT. BUREAU & INFORMATIQUE	23 245.05	19 508.30	3 736.75	19.16
21840000 MOBILIER	40 861.62	40 861.62		
28181000 AMORT.AG.CONS.DIVERSES	-220 794.54	-206 943.53	-13 851.01	-6.69
28183000 AMORT.MAT. BUREAU & INFOR.	-20 058.79	-19 358.03	-700.76	-3.62
28184000 AMORT. MOBILIER	-36 320.57	-36 096.25	-224.32	-0.62
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 383.67	23 383.67		
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	23 383.67	23 383.67		
ACTIF IMMOBILISÉ	208 477.14	158 674.75	49 802.39	31.39
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	745 914.41	617 574.23	128 340.18	20.78

A.B. CREATIONS

Arrêté au 31/12/2024

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2024	31/12/2023		
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	745 914.41	617 574.23	128 340.18	20.78
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	801 424.11	456 918.49	344 505.62	75.40
41100000 CLIENTS	793 567.67	445 729.92	347 837.75	78.04
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIG.	6 531.92	13 054.68	-6 522.76	-49.97
41810000 CLIENTS FACT. A ETABLIR	7 533.85	9 778.85	-2 245.00	-22.96
49100000 PROV.DEPRE.CLIENTS	-6 209.33	-11 644.96	5 435.63	46.68
Autres	546 711.05	515 176.55	31 534.50	6.12
40100000 FOURNISSEURS	77 596.32	25 923.00	51 673.32	199.33
40980000 FOURNIS.RRRA OBTENIR	14 588.55	27 297.69	-12 709.14	-46.56
44562200 TVA S. IMMOB.		271.27	-271.27	-100.00
44566120 TVA DEDUCTIBLE S/ABS	1 580.86	1 037.64	543.22	52.31
44566200 TVA DEDUC. S/ENC	179.40	1 201.53	-1 022.13	-85.11
44566300 TVA DED. AUTOL. PREST. SVCE	1 728.26	1 601.02	127.24	7.93
44566310 TVA DED. AUTOL. ACHATS CEE	325.35		325.35	-
44571310 TVA COLL. AUTOL. ACHAT CEE		207.00	-207.00	-100.00
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES	79 940.75	40 565.00	39 375.75	97.07
45518600 C/C BLEU PETROL	299 279.39	299 279.39		
45518900 C CT HARP	67 715.49	117 793.01	-50 077.52	-42.51
46870000 DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	3 776.68		3 776.68	-
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	320 751.05	275 583.00	45 168.05	16.39
50300000 C.A.T.	290 000.00	250 000.00	40 000.00	16.00
50800000 P.S. BANQUE POPULAIRE	25 000.00	25 000.00		
50880000 INTER.COURUS/VALEURS MOB.	5 751.05	583.00	5 168.05	886.45
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	226 744.51	280 053.19	-53 308.68	-19.03
51100000 CB A ENCAISSER BOUTIQUE LYON		280.00	-280.00	-100.00
51210000 SOCIETE GENERALE	1 865.30	5 326.36	-3 461.06	-64.98
51211000 SOCIETE GENERALE \$		664.08	-664.08	-100.00
51220000 BANQUE POPULAIRE	14 031.15		14 031.15	-
51220100 B.P. WEB		864.96	-864.96	-100.00
51220200 B.P. EPARGNE	62 114.22	137 392.21	-75 277.99	-54.79
51220300 BANQUE POP BOUTIQUE LYON	5 185.89	4 934.81	251.08	5.09
51230000 H S B C	113 945.91	113 228.42	717.49	0.63
51232000 HSBC PGE		633.06	-633.06	-100.00
51240000 COMPTE PAYPAL - USD	10 808.67	3 915.02	6 893.65	176.09
51250000 PAYPLUB	17 162.60	10 603.33	6 559.27	61.87
53000000 CAISSE	1 507.55	1 416.94	90.61	6.42
53000100 CAISSE BOUTIQUE LYON	123.22	794.00	-670.78	-84.51
Charges constatées d'avance	18 282.00	37 882.70	-19 600.70	-51.74
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	18 282.00	37 882.70	-19 600.70	-51.74
ACTIF CIRCULANT	2 659 827.13	2 183 188.16	476 638.97	21.83
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	2 868 304.27	2 341 862.91	526 441.36	22.48

Bilan Passif Détaillé

Bilan Passif		Solde		Variation	
		Au	Au	Montant	%
		31/12/2024	31/12/2023		
Capitaux propres					
Capital social ou individuel	dont versé :	96 000	96 000.00	96 000.00	
10130000 CAPITAL APPELE VERSE			96 000.00	96 000.00	
Prime d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserve légale			9 600.00	9 600.00	
10611000 RESERVES LEGALES PROP.DITE			9 600.00	9 600.00	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves			1 168 006.54	1 168 006.54	
10680000 AUTRES RESERVES			1 168 006.54	1 168 006.54	
Report à nouveau			-77 931.29	-123 959.21	46 027.92 37.13
11900000 REPORT A NOUVEAU Débiteur			-77 931.29	-123 959.21	46 027.92 37.13
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			123 289.72	46 027.92	77 261.80 167.86
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
CAPITAUX PROPRES		1 318 964.97	1 195 675.25	123 289.72	10.31
Autres fonds propres					
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
Autres					
AUTRES FONDS PROPRES					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Emprunts et dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		50 633.76	108 407.05	-57 773.29	-53.29
16471000 EMPRUNT 1 (MT) ETAB. CREDIT		50 206.76	87 725.93	-37 519.17	-42.77
51220000 BANQUE POPULAIRE			20 071.47	-20 071.47	-100.00
51860000 BANQUES INTERETS COURUS		427.00	513.00	-86.00	-16.76
58000000 VIREMENTS INTERNES			96.65	-96.65	-100.00
Emprunts et dettes financières diverses					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 355 131.39	954 833.82	400 297.57	41.92
40100000 FOURNISSEURS		875 450.64	705 736.67	169 713.97	24.05
40810000 FOURNIS.FACT.NON PARVENUES		479 680.75	249 097.15	230 583.60	92.57
Dettes fiscales et sociales		128 471.80	70 476.63	57 995.17	82.29
42820000 CONGES A PAYER		18 898.14	14 423.65	4 474.49	31.02
42840000 PROV.PARTICIPAT.SALARIES		5 000.00		5 000.00	-
42860000 AUTRE CHARG. PERS. A PAYER		15 274.00	2 542.00	12 732.00	500.87

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2024	31/12/2023		
43100000 SECURITE SOCIALE	10 035.95	8 872.00	1 163.95	13.12
43720000 CAISSE RETRAITE SALARIES	3 879.49	3 455.72	423.77	12.24
43721000 MORNAY MUTUELLE	1 687.71	1 393.41	294.30	21.18
43820000 ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	5 432.96	4 012.55	1 420.41	35.38
43860000 ORG.SOC. CHARGES A PAYER	7 761.00	2 282.04	5 478.96	240.10
44210000 P.A.S.	208.00	294.09	-86.09	-29.25
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	26 192.00	6 926.00	19 266.00	278.17
44551000 TVAA DECAISSER	24 714.08	17 670.00	7 044.08	39.86
44566310 TVA DED. AUTOL. ACHATS CEE		207.00	-207.00	-100.00
44571100 TVA COLLECTEE 20% B TO C FRANCE	46.50		46.50	-
44571200 TVA COLLECTEE 20 %	170.00	2 096.79	-1 926.79	-91.89
44571300 TVA COLL. AUTOL. PREST. SVCE	1 728.26	1 601.02	127.24	7.93
44571310 TVA COLL. AUTOL. ACHAT CEE	325.35		325.35	-
44578000 TVA S/AVOIRS A RECEVOIR	13.60	1 850.85	-1 837.25	-99.24
44587000 TVA S/FACT.A ETABLIR	763.98	1 178.01	-414.03	-35.14
44860000 ETAT AUTRES CH. A PAYER	5 925.47	1 296.00	4 629.47	357.18
44861000 CAP T APP FORMA CONT	415.31	375.50	39.81	10.37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	15 102.35	12 470.16	2 632.19	21.11
41100000 CLIENTS	801.85	7 414.65	-6 612.80	-89.18
41970000 CLIENTS AVOIR A ETABLIR	295.00		295.00	-
41980000 CLIENTS RRR&AV.A ACCORD.	3 351.92	2 710.80	641.12	23.64
46730000 DEDIT CREDIT TINSELS		311.90	-311.90	-100.00
46860000 DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	10 653.58	2 032.81	8 620.77	424.05
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
EMPRUNTS ET DETTES	1 549 339.30	1 146 187.66	403 151.64	35.17
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF	2 868 304.27	2 341 862.91	526 441.36	22.48

Compte de résultat Détaillé

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2024	31/12/2023	Montant	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	3 640 665.26	2 973 785.68	666 879.58	22.43
70700000 VENTES DE MARCHANDISES FRANCE	3 343 345.66	2 738 212.09	605 133.57	22.10
70700100 VENTES E-SHOP	138 475.22	101 672.84	36 802.38	36.20
70700200 VENTES BOUTIQUE LYON	82 151.84	27 064.47	55 087.37	203.55
70790000 VENTES EXPORT HORS CE	6 255.86	24 302.44	-18 046.58	-74.26
70790100 VENTES GD EXPORT B TO C	5 957.21		5 957.21	-
70791000 VENTES EXPORT CEE	32 985.78	80 033.84	-47 048.06	-58.79
70791100 VENTES U.E B TO C SOUMIS TVA FR	27 001.66		27 001.66	-
70791200 VENTES EUROPE B TO C ALLEMAGNE 19%	316.64		316.64	-
70791300 VENTES EUROPE B TO C BELGIQUE 21%	2 047.09		2 047.09	-
70791400 VENTES EUROPE B TO C PAYS BAS 21%	1 173.54		1 173.54	-
70791500 VENTES EUROPE B TO C ESPAGNE 21%	356.02		356.02	-
70791600 VENTES EUROPE B TO C ITALIE 22%	252.78		252.78	-
70791700 VENTES EUROPE B TO C LUXEMBOURG 17%	230.76		230.76	-
70791800 VENTES EUROPE B TO C DANEMARK 25%	115.20		115.20	-
70792000 VENTES FRANCE SUSPENSION TVA		2 500.00	-2 500.00	-100.00
Production vendue de biens				
Production vendue de services	99 458.11	109 076.26	-9 618.15	-8.82
70820000 COMMISSIONS & COURTAGES	13 795.72	8 149.04	5 646.68	69.30
70831000 LOCATIONS DIVERSES - 20 %	33 840.00	33 840.00		
70840000 MISE A DISPOS.PERSON.FACT	24 000.00	24 000.00		
70850000 PORT FRANCE	12 314.78	17 587.00	-5 272.22	-29.98
70851000 PORT FRANCE EXO		15.40	-15.40	-100.00
70860000 EMBALLAGE FACTURE FRANCE	6 478.54	14 672.69	-8 194.15	-55.84
70881000 FRAIS FACTURATION FRANCE	963.00	1 800.00	-837.00	-46.50
70889000 PORT EXPORT	1 374.00	1 948.00	-574.00	-29.47
70889100 FRAIS FACTURATION EXPORT	36.00	117.00	-81.00	-69.23
70889200 PORT CEE	6 002.40	5 638.00	364.40	6.46
70889300 FRAIS FACTURATION CEE	146.00	279.00	-133.00	-47.67
70889400 EMBALLAGE CEE	461.03	852.64	-391.61	-45.96
70889600 EMBALLAGE EXPORT	46.64	177.49	-130.85	-73.45
Chiffre d'affaires net	3 740 123.37	3 082 861.94	657 261.43	21.32
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues	11 789.00	12 826.00	-1 037.00	-8.09
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITAT.	11 789.00	12 826.00	-1 037.00	-8.09
Reprises sur amortis., dépréciations et prov., transferts de charges	21 090.03	4 196.06	16 893.97	402.62
78174000 REP/PROV.DEPRE.CREANCES	5 435.63		5 435.63	-
79100000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOIT.	9 408.04	3 642.60	5 765.44	158.25
79110000 CPAM	415.66	-2 602.59	3 018.25	-115.98
79120000 FRAIS REFACT. TINSELS - 20 %	2 490.70	2 166.05	324.65	15.00
79130000 REFACT. FRAIS HARP		990.00	-990.00	-100.00
79140000 REFACT FRAIS	3 340.00		3 340.00	-
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 773 002.40	3 099 884.00	673 118.40	21.71
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	2 175 790.56	1 856 759.44	319 031.12	17.18
60700000 ACHATS MATIERES PREMIERES	20 050.43	14 095.73	5 954.70	42.24

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2024	31/12/2023	Montant	%
60710000 ACHATS TISSUS ECRUS	36 003.38	84 630.64	-48 627.26	-57.46
60710100 ACHATS TISSUS ECRUS COLLECTION	313.80		313.80	-
60720000 TRAVAUX A FACONS	104 247.07	155 544.56	-51 297.49	-32.98
60720100 TRAVAUX A FACONS COLLECTION	403.00	-288.16	691.16	-239.93
60730000 ACHATS DESSINS		2 181.20	-2 181.20	-100.00
60730100 ACHATS GRAVURES	400.20		400.20	-
60730200 ACHATS CREATION / MODELISME	17 849.84	13 302.74	4 547.10	34.18
60740000 ACHAT PRODUITS FINIS	171 890.43	82 677.47	89 212.96	107.91
60750000 ACHATS CONFECTIONS	12 104.84	8 706.14	3 398.70	39.04
60750200 ACHATS CONFECTION BOUTIQUE LYON	1 124.00	4 220.24	-3 096.24	-73.36
60790000 ACHAT HORS CEE	147 500.76	163 612.80	-16 112.04	-9.85
60790100 ACHATS HORS CEE CONFECTION	732 649.11	385 384.86	347 264.25	90.11
60791000 ACHATS C.E.E	704 887.40	834 637.90	-129 750.50	-15.55
60791100 ACHATS CEE COLLECTION	13 273.42	9 553.72	3 719.70	38.93
60791200 ACHAT SOUS TRAITANCE GLE - CEE	20 453.01	55 904.21	-35 451.20	-63.41
60791300 ACH. SS TRAITANCE COLLEC. CEE	4 733.59		4 733.59	-
60791400 ACHAT U.E PROD NON SOUMIS A TVA	189 331.30	44 159.50	145 171.80	328.74
60791500 ACHAT U.E COLL NON SOUMIS A TVA		569.69	-569.69	-100.00
60970000 RRR/ACHAT MARCHANDISES	-1 425.02	-2 133.80	708.78	33.22
Variation de stocks (marchandises)	-128 340.18	-21 356.51	-106 983.67	-500.93
60370000 VARIAT.STOCK MARCHANDISES	-128 340.18	-21 356.51	-106 983.67	-500.93
Achats de matières premières et autres approvisionnements	11 585.90	7 360.25	4 225.65	57.42
60260000 ACHATS D'EMBALLAGES	10 585.90	6 930.25	3 655.65	52.76
60260100 ACHATS EMBALLAGES BOUTIQUE LYON	1 000.00	430.00	570.00	132.56
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes*	1 105 234.97	854 796.31	250 438.66	29.30
60400000 ACHATS D'ETUDES & PREST.	63.00	25.00	38.00	152.00
60611000 FOURN.NON STOCK.(ELECT)	12 586.28	13 318.76	-732.48	-5.50
60611100 FOURN.NON STOCK (ELECT) BOUTIQUE LY	1 557.58	928.93	628.65	67.71
60612000 FOURN.NON STOCK.(EAU)	305.13	206.71	98.42	47.34
60612100 FOURN.NON STOCK.(EAU) BOUTIQUE LY	136.14		136.14	-
60614000 FOURN.NON.STOCK (CARB.LUB)	3 205.84	2 324.20	881.64	37.95
60630000 FOURN.ENTRE.ET PETIT EQUIP.	5 962.32	4 622.29	1 340.03	28.99
60630100 FOURN.ENTRE ET PETIT EQUIP BOUT LYO	4 708.32	5 775.05	-1 066.73	-18.48
60640000 FOURNT.ADMINISTRATIVES	2 280.82	4 286.23	-2 005.41	-46.78
60640100 FOURNIT ADMIN BOUTIQUE LY		94.00	-94.00	-100.00
60650000 FOURNITURES ECHANTILLONAGE	1 688.40	1 800.00	-111.60	-6.22
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE		595.00	-595.00	-100.00
61111000 PRESTATIONS HARP	613 183.00	412 797.00	200 386.00	48.54
61320000 LOCATION IMMOBILIERES	440.00	540.00	-100.00	-18.52
61320100 LOCATIONS IMMO SCI EXPANSION	81 600.00	81 600.00		
61320200 LOCATIONS IMMO BOUTIQUE LYON	17 820.00	10 395.00	7 425.00	71.43
61321000 CHARGES LOCATIVES	8 808.00	8 746.00	62.00	0.71
61350300 LOC. MACHINE A AFFRANCHIR	160.00	160.00		
61350500 LOC SERVEUR		2 400.00	-2 400.00	-100.00
61350600 LOCATION ALARME BUREAU	1 146.00	1 146.00		
61350700 LOCATION ALARME BOUTIQUE LYON	634.49	382.13	252.36	65.97
61351000 LOCATION MATERIEL VOITURE	6 295.92	6 595.92	-300.00	-4.55
61352000 LOCATION MATERIEL VOITURE CHRISTINE	3 251.61		3 251.61	-
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER	5 187.21	5 657.25	-470.04	-8.31
61520100 ENTRETIEN IMMOB BOUTIQUE	1 150.00	240.00	910.00	379.17
61551000 ENTRETIEN MATERIEL	1 338.00	253.00	1 085.00	428.85
61552000 ENTRETIEN VEHICULES	1 531.52	589.44	942.08	160.10
61560000 MAINTENANCE	20 991.70	4 937.70	16 054.00	325.11
61560100 MAINTENANCE LOG BOUTIQUE	1 460.64	476.00	984.64	206.93
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	5 854.24	5 723.23	131.01	2.29
61610000 ASSUR. NAMUR & COFACE	8 347.58	9 365.39	-1 017.81	-10.86

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2024	31/12/2023	Montant	%
61620000 ASSURANCE C.B. TIGUAN	1 915.66	233.16	1 682.50	722.32
61621000 ASSURANCE T ROC C.D.	997.36		997.36	-
61630000 ASSURANCE GARANTIE PGE	705.38	879.17	-173.79	-19.80
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	3 390.00		3 390.00	-
62100000 PERSONNEL EXTE. A L'ENTREP.	24 222.74	9 336.01	14 886.73	159.46
62100100 COMMUNICATION - IMAGES	27 366.19	24 498.43	2 867.76	11.71
62110000 INDEMNITES STAGIAIRE	200.00		200.00	-
62221900 COMMISSIONS NATALIA	201.57	499.16	-297.59	-59.52
62226300 COMMISSIONS SERVATEX	929.24	354.56	574.68	161.69
62228300 COMMISSIONS KOOT		130.43	-130.43	-100.00
62231100 COMMISSIONS ALCO	-595.84	781.50	-1 377.34	-176.21
62231200 COMM. CHESLER - USA		725.24	-725.24	-100.00
62231300 COMM URBAN		5.00	-5.00	-100.00
62231400 COMMISIONS ARTEC	624.81	623.66	1.15	0.16
62260000 HONORAIRES	11 224.00	8 318.00	2 906.00	34.94
62260100 HONORAIRES BOUTIQUE LYON		11 342.32	-11 342.32	-100.00
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	72.81	1 448.58	-1 375.77	-94.96
62310000 ANNONCES INSERTIONS PUB	1 000.00	911.46	88.54	9.77
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS	39 934.77	39 285.33	649.44	1.65
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	5 643.99	5 059.48	584.51	11.56
62380000 POURBOIRES DONS COURANTS	170.00		170.00	-
62410000 TRANSPORTS S/ACHATS	60 652.84	55 082.81	5 570.03	10.11
62420000 TRANSPORTS S/VENTES	22 666.81	29 605.14	-6 938.33	-23.44
62525000 DEPLACETS C.DEMEURS	3 565.71	5 394.21	-1 828.50	-33.89
62530000 DEPLACEMENT DU PERSONNEL	3 422.14	2 090.78	1 331.36	63.65
62540000 DEPLACEMENT J.DOLIGEZ	22 667.90	16 023.71	6 644.19	41.46
62545000 DEPLACEMENT N.BRUN	13 031.20	10 844.92	2 186.28	20.16
62555000 DEPLACEMENTS MANON	747.72	706.47	41.25	5.95
62570000 RECEPTIONS	22 000.83	21 216.43	784.40	3.70
62600000 FRAIS POSTAUX & TELECOM	5 589.58	5 341.84	247.74	4.64
62610000 FRANCE TELECOM	2 730.17	2 133.24	596.93	27.99
62610100 TELECOM BOUTIQUE LYON	607.21	306.18	301.03	98.37
62620000 TELEPHONE SFR	1 537.23	1 692.42	-155.19	-9.16
62660000 INTERNET	2 694.62	2 958.20	-263.58	-8.89
62750000 SERVICES BANCAIRES	11 640.26	9 603.64	2 036.62	21.20
62750100 SERVICES BANCAIRES BOUTIQUE LYON	945.27	384.60	560.67	145.45
62810000 COTISATIONS	1 039.06	1 000.00	39.06	3.90
Impôts, taxes et versements assimilés	38 685.57	20 451.58	18 233.99	89.16
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	1 528.60	1 605.41	-76.81	-4.74
63130000 PART.FORM.CONTINUE	1 422.95	1 072.36	350.59	32.74
63330000 PART.FORM.CONTINUE(ORGAN.	134.00	128.00	6.00	4.69
63511100 CVAE	805.00	843.00	-38.00	-4.51
63511200 CFE	8 270.00	7 370.00	900.00	12.21
63511300 TAXE FONCIERE BOUTIQUE	1 936.47	1 070.81	865.66	80.77
63514000 TAXE S/VEHICULES SOCIETES	1 631.00	540.00	1 091.00	202.04
63540000 DROITS D'ENREGISTR.&TIMBRE	16 493.55	2 534.00	13 959.55	550.91
63585000 CSG DEDUCTIBLE N.B.	4 531.00	3 707.00	824.00	22.23
63785000 CSG NON DEDUCIBLE N.B.	1 933.00	1 581.00	352.00	22.26
Salaires et traitements	303 371.90	241 499.57	61 872.33	25.62
64110000 SALAIRES APPOINT.COMMIS	249 102.28	194 974.11	54 128.17	27.76
64120000 CONGES PAYES	4 474.49	2 742.51	1 731.98	63.11
64140000 INDEM.ET AVANTAGES DIVERS	223.85	32.60	191.25	578.79
64400000 REMUNERATION BRUN N.	49 571.28	43 750.35	5 820.93	13.31
Charges sociales	97 614.31	69 659.92	27 954.39	40.13
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	44 286.70	35 973.64	8 313.06	23.11
64532000 COTIS.RETRAITE (SALARIES)	15 102.04	12 477.35	2 624.69	21.04
64532500 MORNAY MUTUELLE	4 051.08	3 209.76	841.32	26.20

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2024	31/12/2023	Montant	%
64550000 CHARGES SOCIALES SUR PRIMES	5 000.00		5 000.00	-
64600000 ALPTIS N.B. - MADELIN	1 059.62	950.15	109.47	11.58
64610000 URSSAF - N.B.	16 989.96	14 738.04	2 251.92	15.28
64700000 CHARGES SOCIALES S/CP	1 420.41	756.98	663.43	87.58
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	4 704.50	1 554.00	3 150.50	202.77
64810000 INTERESSEMENT	5 000.00		5 000.00	-
Dotations aux amortissements sur immobilisations	17 106.21	8 512.09	8 594.12	100.96
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCORP.	1 586.67		1 586.67	-
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	15 519.54	8 512.09	7 007.45	82.33
Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		5 435.63	-5 435.63	-100.00
68174000 DOT.PROV.DEPRE.CREANCES		5 435.63	-5 435.63	-100.00
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	5 435.63		5 435.63	-
65400000 PERTES S/CREANCES IRREC.	5 435.63		5 435.63	-
CHARGES D'EXPLOITATION	3 626 484.87	3 043 118.28	583 366.59	19.17

* Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	146 517.53	56 765.72	89 751.81	158.11
-------------------------	------------	-----------	-----------	--------

Bénéfice attribué ou perte transférée
Perte supportée ou bénéfice transféré

Produits financiers

Produits financiers de participation
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé
Autres intérêts et produits assimilés
76800000 AUTRES PROD.FINANCIERS
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges
Différences positives de change
76600000 GAINS DE CHANGE
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

PRODUITS FINANCIERS	8 906.36	3 365.97	5 540.39	164.60
---------------------	----------	----------	----------	--------

Charges financières

Dotations financières aux amortis., dépréciations et prov.
Intérêts et charges assimilées
66116000 INTERETS EMPRUNTS & DETTES
Différences négatives de change
66600000 PERTE DE CHANGE
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

CHARGES FINANCIÈRES	447.46	1 032.10	-584.64	-56.65
RÉSULTAT FINANCIER	8 458.90	2 333.87	6 125.03	262.44
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	154 976.43	59 099.59	95 876.84	162.23

Produits exceptionnels

Produits exceptionnels sur opérations de gestion
77180000 AUTRES PROD.EXCEP.GESTION
77200000 PROD.DIV.COUR.S/EX.ANT
Produits exceptionnels sur opérations en capital

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2024	31/12/2023	Montant	%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 557.84	7 859.49	4 698.35	59.78
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	559.55	1 008.92	-449.37	-44.50
67120000 PENALITES ET AMENDES	354.00		354.00	-
67180000 AUTRES CHAR.EXCEPT.GESTION	55.35	8.92	46.43	511.11
67200000 CHARGES DIV.COUR S/EX ANT	150.20	1 000.00	-849.80	-85.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortis., dépréciations et prov.		2 428.24	-2 428.24	-100.00
68710000 Dot.amort.except.immobil.		2 428.24	-2 428.24	-100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	559.55	3 437.16	-2 877.61	-83.72
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	11 998.29	4 422.33	7 575.96	171.31
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	43 685.00	17 494.00	26 191.00	149.71
69500000 IMPOTS S/LES BENEFICES	43 685.00	17 494.00	26 191.00	149.71
TOTAL DES PRODUITS	3 794 466.60	3 111 109.46	683 357.14	21.97
TOTAL DES CHARGES	3 671 176.88	3 065 081.54	606 095.34	19.77
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	123 289.72	46 027.92	77 261.80	167.86

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 2 868 304 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 123 290 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	150 594		1 700
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	150 594		1 700
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage	34 391		
- Générales, agencements et aménagements divers	260 156		61 472
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	60 370		3 737
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	354 917		65 209
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	23 384		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	23 384		
TOTAL GÉNÉRAL	528 895		66 909

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			152 294	
TOTAL			152 294	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			34 391	
- Gales, agencts et aménagt. divers			321 628	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mob.			64 107	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			420 126	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			23 384	
TOTAL			23 384	
TOTAL GÉNÉRAL			595 804	

Commentaires : néant

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 594	1 587		77 181
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	75 594	1 587		77 181
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	32 229	743		32 972
Installations générales, agencements et aménagements divers	206 944	13 851		220 795
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	55 454	925		56 379
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	294 626	15 520		310 146
TOTAL GÉNÉRAL	370 220	17 106		387 327

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices				Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
-----------------------	--------------------------------	---	---	--------------------------------

Réglementées

- Reconstitution des gisements
- Provisions pour :
 - Investissements
 - Hausse des prix
- Amortissements dérogatoires
- Provisions pour prêts d'installation
- Autres provisions réglementées

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
-------------------------	--	--	--	--

Risques et charges

- Litiges
- Garanties données aux clients
- Pertes sur marché à terme
- Amendes et pénalités
- Pertes de change
- Provisions pour :
 - Pensions et obligations
 - Impôts
 - Renouvellement des immobilisations
 - Gros entretien et grandes révisions
 - Charges sociales et fiscales sur congés à payer
- Autres provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
------------------------------------	--	--	--	--

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
--------------------------	--------------------------------	---	---	--------------------------------

Dépréciations

- Incorporelles
- Corporelles
- Immobilisations :
 - Titres mis en équivalence
 - Titres de participation
 - Financières
- Sur stocks et en cours
- Sur comptes clients
- Autres provisions pour dépréciation

DÉPRÉCIATIONS	11 645		5 435	6 209
TOTAL GÉNÉRAL	11 645		5 435	6 209

- D'exploitation
- Dont dotations et reprises :
 - Financières
 - Exceptionnelles

			5 436	
--	--	--	-------	--

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Commentaires : néant

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	23 384		23 384
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	6 532	6 532	
Autres créances clients	801 102	801 102	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	83 755	83 755	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	366 995	366 995	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	95 962	95 962	
Charges constatées d'avance	18 282	18 282	
TOTAL	1 396 010	1 372 626	23 384

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Commentaires : néant

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine	427	427		
- A plus d'1 an à l'origine	50 207	37 636	12 571	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 355 131	1 355 131		
Personnel et comptes rattachés	39 172	39 172		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 797	28 797		
Impôts sur les bénéfices	26 192	26 192		
Taxe sur la valeur ajoutée	27 762	27 762		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 549	6 549		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	15 102	15 102		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 549 339	1 536 768	12 571	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 37 519

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Commentaires : néant

Charges à payer
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	427	513
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	479 681	249 097
Dettes fiscales et sociales	58 707	24 932
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 006	4 744
TOTAL	552 820	279 286

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	427.00	513.00
51860000 BANQUES INTERETS COURUS	427.00	513.00
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	479 680.75	249 097.15
40810000 FOURNIS.FACT.NON PARVENUES	479 680.75	249 097.15
Dettes fiscales et sociales	58 706.88	24 931.74
42820000 CONGES A PAYER	18 898.14	14 423.65
42840000 PROV.PARTICIPAT.SALARIES	5 000.00	
42860000 AUTRE CHARG. PERS. A PAYER	15 274.00	2 542.00
43820000 ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	5 432.96	4 012.55
43860000 ORG.SOC. CHARGES A PAYER	7 761.00	2 282.04
44860000 ETAT AUTRES CH. A PAYER	5 925.47	1 296.00
44861000 CAP T APP FORMA CONT	415.31	375.50
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 005.50	4 743.61
41980000 CLIENTS RRR&AV.ACCORD.	3 351.92	2 710.80
46860000 DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	10 653.58	2 032.81
TOTAL	552 820.13	279 285.50

Produits à recevoir
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	7 534	9 779
Autres créances	18 365	27 298
Valeurs mobilières de placement	5 751	583
Disponibilités		
TOTAL	31 650	37 660

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	7 533.85	9 778.85
41810000 CLIENTS FACT. A ETABLIR	7 533.85	9 778.85
Autres créances	18 365.23	27 297.69
40980000 FOURNIS.RRRA OBTENIR	14 588.55	27 297.69
46870000 DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	3 776.68	
Valeurs mobilières de placement	5 751.05	583.00
50880000 INTER.COURUS/VALEURS MOB.	5 751.05	583.00
Disponibilités		
TOTAL	31 650.13	37 659.54

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023

Produits : - D'exploitation
- Financiers
- Exceptionnels

TOTAL		
-------	--	--

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023

Charges : - D'exploitation 18 282 37 883
- Financières
- Exceptionnelles

TOTAL	18 282	37 883
-------	--------	--------

Commentaires : néant

Etats de gestion

Chiffres significatifs

Éléments de rentabilité	Du 01/01/2024	Du 01/01/2023	Du 01/01/2022
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Chiffre d'affaires	3 740 123	3 082 862	2 661 312
Marge commerciale	1 593 215	1 138 383	966 386
Marge globale	1 681 024	1 240 074	1 067 302
Charges externes (1)	1 052 967	823 539	702 962
Valeur ajoutée (1)	575 852	385 302	338 160
Excédent brut d'exploitation (1)	147 969	66 517	35 331
Amortissement, dépréciation et provision d'exploitation (1)	17 106	13 948	6 685
Résultat d'exploitation (1)	146 518	56 766	34 074
Résultat financier (1)	8 459	2 334	864
Résultat courant (1)	154 976	59 100	34 938
Résultat net	123 290	46 028	23 590

Éléments financiers	Du 01/01/2024	Du 01/01/2023	Du 01/01/2022
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capacité d'autofinancement	134 960	62 404	30 275
Fonds de roulement	1 160 695	1 124 726	1 241 438
Besoin en fonds de roulement	613 199	589 258	719 353
Trésorerie (2)	547 496	535 468	522 085
Distribution dividendes exercice			
Prélèvements exploitant exercice			

Ratios	Du 01/01/2024	Du 01/01/2023	Du 01/01/2022
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Rotation stock approvisionnements	121	120	133
Rotation stock produits finis			
Crédits clients (3)	66	47	60
Crédits fournisseurs (3)	141	119	127
Solvabilité à court terme	1 895 631	1 527 731	1 594 718
Autonomie financière	0.46	0.51	0.51

Renvois :

- Éléments de rentabilité : Les transferts de charges sont pris en compte globalement au niveau du résultat d'exploitation.
- (1) Crédit-bail : Les redevances de crédit bail sont retraitées pour distinguer la part relative aux dotations aux amortissements et la part relative aux charges financières.
- (2) Effets escomptés non échus sont inclus dans les calculs.
- (3) TVA déductible et collectée sont incluses dans les calculs.

Commentaires : néant

Soldes Intermédiaires de Gestion

Soldes intermédiaires de gestion		Au 31/12/2024		Au 31/12/2023	
* Ventes de marchandises		3 640 665	100.00	2 973 786	100.00
- Coût direct d'achat		2 175 791	59.76	1 856 759	62.44
+/- Variation du stock de marchandises		-128 340	-3.53	-21 357	-0.72
Marge commerciale	I	1 593 215	43.76	1 138 383	38.28
- Vendue		99 458	2.66	109 076	3.54
+ Production :					
- Stockée					
- Immobilisée					
Production de l'exercice		99 458	2.66	109 076	3.54
- Matières premières et approvisionnements consommés		11 586	11.65	7 360	6.75
- Sous-traitance directe		63	0.06	25	0.02
Marge brute sur production	II	87 809	88.29	101 691	93.23
Marge brute globale	(I + II)	1 681 024	44.95	1 240 074	40.22
- Services extérieurs et autres charges externes		1 105 172	29.55	854 771	27.73
Valeur ajoutée produite		575 852	15.40	385 302	12.50
+ Subventions d'exploitation		11 789	0.32	12 826	0.42
- Impôts, taxes et versements assimilés		38 686	1.03	20 452	0.66
- Salaires et traitements		303 372	8.11	241 500	7.83
- Charges sociales		97 614	2.61	69 660	2.26
Excédent brut d'exploitation		147 969	3.96	66 517	2.16
+ Reprises sur amortissements et provisions		5 436	0.15		
- Dotations aux amortissements sur immobilisations		17 106	0.46	8 512	0.28
- Sur immobilisations					
- Dotations aux provisions :				5 436	0.18
- Sur actif circulant					
- Pour risques et charges					
+ Autres produits de gestion courante					
- Autres charges de gestion courante		5 436	0.15		
+ Transferts de charges d'exploitation		15 654	0.42	4 196	0.14
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)		146 518	3.92	56 766	1.84
+ Bénéfice attribué (quote-part sur opérations en commun)					
- Perte supportée (quote-part sur opérations en commun)					
+ Produits financiers de participation					
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances					
+ Autres intérêts et produits assimilés		8 906	0.24	2 375	0.08
+ Reprises sur provisions financières					
+ Différences positives de change				991	0.03
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
- Dotations financières aux amortissements et provisions					
- Intérêts et charges assimilées		219	0.01	335	0.01
- Différences négatives de change		229	0.01	697	0.02
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements					
Résultat courant avant impôts		154 976	4.14	59 100	1.92
+ Produits exceptionnels sur opérations :		12 558	0.34	7 859	0.25
- De gestion					
- En capital					
+ Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnels					
- Charges exceptionnelles sur opérations :		560	0.01	1 009	0.03
- De gestion					
- En capital					
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				2 428	0.08
Résultat exceptionnel		11 998	0.32	4 422	0.14
- Participation des salariés aux résultats					
- Impôts sur les bénéfices		43 685	1.17	17 494	0.57
Résultat net comptable		123 290	3.30	46 028	1.49

Capacité d'autofinancement

	Du 01/01/2024	Du 01/01/2023	Variation
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	%
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	147 969	66 517	122.45
+ Transferts de charges d'exploitation	15 654	4 196	273.07
+ Autres produits d'exploitation			
- Autres charges d'exploitation	5 436		
+ Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers	8 906	3 366	164.60
- Reprises sur dépréciations et provisions financières			
- Charges financières	447	1 032	-56.65
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières			
+ Produits exceptionnels	12 558	7 859	59.78
- Produits des cessions d'éléments actif			
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
- Reprises sur dépréciations et provisions exceptionnelles			
- Charges exceptionnelles	560	3 437	-83.72
+ Valeur comptable des immobilisations cédées			
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles		2 428	-100.00
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	43 685	17 494	149.71
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	134 960	62 404	116.27
RÉSULTAT NET COMPTABLE	123 290	46 028	167.86
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 106	16 376	4.46
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	5 436		
- Résultat sur cession des éléments actif			
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	134 960	62 404	116.27

Commentaires : néant

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

☐

☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	SARL A.B. CREATIONS		
Adresse du principal établissement	6 ALLEE DE L'EXPANSION 69340 FRANCHEVILLE		
Adresse du siège social, si différent			
Ancienne adresse en cas de changement			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES	Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées :	ENNOBLISSEMENT TEXTILE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal				
Bénéfice imposable au taux normal	174 741	Bénéfice imposable à 15 %		Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 - Plus-values				
PV à long terme imposables au taux de 15 %				
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %		
PV à long terme imposables au taux de 0 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)		
3 - Abattements sur le bénéfice et exonérations (Les montants ne doivent pas être retranchés des résultats de C-1 et C-2)				
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)			Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies-0 A)	
Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)			ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)			Société d'investissements immobiliers cotée	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)			Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)			Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer				
dans le secteur productif, art. 244 quater W				

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
--	---	--

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable	
CGA	☐	Viseur conventionné	☐	N° d'agrément du CGA		ECF
Nom et adresse :						
- du Comptable :	Indép.	SAS SEC DIDIER DESBOIS 1 BIS CHEMIN DU TOREY 69340 FRANCHEVILLE				
- du Conseil :	Indép.	ENT S.E.C. DIDIER DESBOIS 1 BIS CHEMIN DU TOREY 69340 FRANCHEVILLE				
- du CGA ou du viseur conventionné :						
- du prestataire :						

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065
Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

G - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

H - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) : - SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants ①	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit ②	Année au cours de laquelle le versement a été effectué ③	Montant des sommes versées :				
			À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits ④	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires ⑤	Rembour-sements ⑥	Indemnités forfaitaires ⑦	Rembour-sements ⑧
BRUN NICOLAS		2024	49 571				

I - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)			
Adresses des autres établissements			

J - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 31/12/2024 ③	Net 31/12/2023 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	77 294	AG 77 181	113	
Fonds commercial (1)	AH	75 000	AI	75 000	75 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	34 391	AS 32 972	1 419	2 163
Autres immobilisations corporelles	AT	385 735	AU 277 174	108 561	58 129
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	23 384	BI	23 384	23 384
TOTAL II	BJ	595 804	BK 387 327	208 477	158 675
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens - de services	BN		BO		
	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	745 914	BU	745 914	617 574
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	807 633	BY 6 209	801 424	456 918
Autres créances (3)	BZ	546 711	CA	546 711	515 177
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD	320 751	CE	320 751	275 583
Disponibilités	CF	226 745	CG	226 745	280 053
Charges constatées d'avance (3)	CH	18 282	CI	18 282	37 883
TOTAL III	CJ	2 666 036	CK 6 209	2 659 827	2 183 188
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	3 261 840	IA 393 536	2 868 304	2 341 863
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

			Net	31/12/2024	Net	31/12/2023
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	96 000	DA	96 000		96 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Réserve légale (3)			DD	9 600		9 600
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF			
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	1 168 007		1 168 007
Report à nouveau			DH	-77 931		-123 959
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	123 290		46 028
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
		TOTAL I	DL	1 318 965		1 195 675
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
		TOTAL II	DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
		TOTAL III	DR			
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	50 634		108 407
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 355 131		954 834
Dettes fiscales et sociales			DY	128 472		70 477
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA	15 102		12 470
Produits constatés d'avance (4)			EB			
		TOTAL IV	EC	1 549 339		1 146 188
Écarts de conversion passif		V	ED			
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	EE	2 868 304		2 341 863

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	1 536 768	1 099 113
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	1H		20 071

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2023
Ventes de marchandises	FA	3 590 975	FB	49 690	FC	3 640 665	2 973 786
Production vendue :	- biens	FD		FE	FF		
	- services	FG	91 393	FH	8 065	99 458	109 076
Chiffre d'affaires net	FJ	3 682 368	FK	57 755	FL	3 740 123	3 082 862
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO	11 789	12 826
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	21 090	4 196
Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 773 002	3 099 884
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	2 175 791	1 856 759
Variation de stock (marchandises)					FT	-128 340	-21 357
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	11 586	7 360
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	1 105 235	854 796
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	38 686	20 452
Salaires et traitements					FY	303 372	241 500
Charges sociales (10)					FZ	97 614	69 660
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements (14)					GA	17 106	8 512
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		5 436
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	5 436	
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	3 626 485	3 043 118
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	146 518	56 766
Bénéfice attribué ou perte transférée				III	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré				IV	GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 906	2 375
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		991
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	8 906	3 366
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	219	335
Différences négatives de change					GS	229	697
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	447	1 032
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	8 459	2 334
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	154 976	59 100

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

				31/12/2024		31/12/2023	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	12 558	7 859	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				HB			
Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	12 558	7 859	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	560	1 009	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				HF			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG		2 428	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	560	3 437	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	11 998	4 422	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX				HJ			
Impôts sur les bénéfices X				HK	43 685	17 494	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 794 467	3 111 109	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 671 177	3 065 082	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)				HN	123 290	46 028	
(1)	Dont :	- Produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
(2)		- Produits de locations immobilières		HY	33 840	33 840	
		- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	12 331	7 807	
(3)		- Crédit-bail mobilier		HP			
		- Crédit-bail immobilier		HQ			
(4)		- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	150	1 000	
(5)		- Produits concernant les entreprises liées		IJ			
(6)		- Intérêts concernant les entreprises liées		IK			
(6 bis)		- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)		HX			
(6 ter)		- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
(9)		- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
(9)		- Transferts de charges		A1	15 654	4 196	
(10)		- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	18 050	15 688	
		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 16 990					
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles :						
	facultatives	A6 1 060					
	obligatoires	A9 16 990					
	(dont cotisations facultatives Madelin)	A7					
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)		A8				
(14)	- Montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
PENALITES AMENDES				354			
REGUL COMPTES DE TIERS				55		227	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs				Charges antérieures		Produits antérieurs
REGUL CPTES DE TIERS				150		12 331	

5 IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations			
						Réévaluation ou mise en équivalence		Acquisitions, apports et virements	
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	150 594	KE		KF
								1 700	
Immobilisations corporelles									
Terrains					KG		KH		KI
Constructions :	- Sur sol propre (dont composants)	L9			KJ		KK		KL
	- Sur sol d'autrui (dont composants)	M1			KM		KN		KO
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2			KP		KQ		KR
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants)				M3	KS	34 391	KT		KU
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers				KV	260 156	KW		KX
	- Matériel de transport				KY		KZ		LA
	- Matériel bureau et informatique, mobilier				LB	60 370	LC		LD
	- Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG
Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ
Avances et acomptes					LK		LL		LM
				TOTAL III	LN	354 917	LO		LP
								65 209	
Immobilisations financières									
Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S
Prêts et autres immobilisations financières					1T	23 384	1U		1V
				TOTAL IV	LQ	23 384	LR		LS
				TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	528 895	ØH		ØJ
								66 909	
CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence	
				Virement	Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	152 294	1X
Immobilisations corporelles									
Terrains					IP		LX		LY
Constructions :	- Sur sol propre				IQ		MA		MB
	- Sur sol d'autrui				IR		MD		ME
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions				IS		MG		MH
Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	34 391	MK
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers				IU		MM	321 628	MN
	- Matériel de transport				IV		MP		MQ
	- Matériel bureau et informatique, mobilier				IW		MS	64 107	MT
	- Emballages récupérables et divers				IX		MV		MW
Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA
Avances et acomptes					NC		ND		NE
				TOTAL III	IY		NG	420 126	NH
									NI
Immobilisations financières									
Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7
Autres participations					IØ		ØX		ØY
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	23 384	2F
				TOTAL IV	I3		NJ	23 384	NK
				TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	595 804	ØL
									ØM

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	75 594	PF	1 587	PG		PH	77 181
TOTAL I		RK	75 594	RM	1 587	RN		RO	77 181
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions :	- sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	- sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	32 229	QA	743	QB		QC	32 972
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD	206 944	QE	13 851	QF		QG	220 795
	- matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	55 454	QM	925	QN		QO	56 379
	- emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	294 626	QV	15 520	QW		QX	310 146
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	370 220	OP	17 106	OQ		OR	387 327

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations						Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
	Colonne ①		Colonne ②		Colonnes ③		Colonne ④		Colonne ⑤		Colonne ⑥			
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immo. incorp.	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions :														
- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillages	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corp. :														
- inst. gales, agenc et am. des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL III														
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)														
NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)				NY		Total général non ventilé (NW - NY)				NZ		

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant à la fin de l'exercice
		①	②	③	④
Provisions règlementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T		TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U		TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V		TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X		TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	IJ		IK	IL	IM
Autres provisions règlementées (à détailler)	3Y		TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z		TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour :	- Litiges	4A	4B	4C	4D
	- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
	- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
	- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
	- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V		5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z		TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations :	- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- Corporelles	6E	6F	6G	6H
	- Titres mis en équivalence	02	03	04	05
	- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	11 645	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X		6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	11 645	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	11 645	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises :	- D'exploitation		UE	UF	5 436
	- Financières		UG	UH	
	- Exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice					10

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES
ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an	
Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN	
Prêts (1) (2)				UP		UR		US	
Autres immobilisations financières				UT	23 384	UV		UW	23 384
Clients douteux ou litigieux				VA	6 532		6 532		
Autres créances clients				UX	801 102		801 102		
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie		(Provision pour dépréciation antérieurement constatée)		UO		ZI			
Personnel et comptes rattachés				UY					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ					
- Impôts sur les bénéfices				VM					
État et autres collectivités publiques :		- Taxe sur la valeur ajoutée		VB	83 755		83 755		
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		- Divers		VP					
Groupe et associés (2)				VC	366 995		366 995		
Débiteurs divers				VR	95 962		95 962		
Charges constatées d'avance				VS	18 282		18 282		
TOTAL				VT	1 396 010	VU	1 372 626	VV	23 384
Renvois :									
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice								VD	
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice								VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)								VF	

CADRE B - ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.				VG	427		427				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.				VH	50 207		37 636		12 571		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	1 355 131		1 355 131				
Personnel et comptes rattachés				8C	39 172		39 172				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	28 797		28 797				
- Impôts sur les bénéfices				8E	26 192		26 192				
État et autres collectivités publiques :				VW	27 762		27 762				
- Taxe sur la valeur ajoutée											
- Obligations cautionnées				VX							
- Autres impôts, taxes et ass.				VQ	6 549		6 549				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI							
Autres dettes				8K	15 102		15 102				
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAL				VY	1 549 339	VZ	1 536 768		12 571		
Renvois :											
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice								VJ			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice								VK		37 519	
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)								VL			

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS										31/12/2024		
Bénéfice comptable de l'exercice										WA	123 290	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB		
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles	WE								
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)	WG	1 631			XE		1 631		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB								
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX				XW		354		
Amendes et pénalités	WJ	354	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ								
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY		
Impôt sur les sociétés										I7	43 685	
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7				K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées												
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										I8		
- Imposées au taux de 0 %										ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme										WN		
- Plus-values soumises au régime des fusions										WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR		
Réintég. div. (à détailler) - Intérêts excédentaires	SU		Zones d'entreprises	SW				WQ		5 781		
dont : Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro				M8								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
TOTAL I										WR	174 741	
II - DÉDUCTIONS					Perte comptable de l'exercice					WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice										WU		
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)										WV		
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)										WH		
- Imposées au taux de 19 %										WP		
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW		
- Imputées sur déficits antérieurs										XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales			Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A				XA				
Produit net des actions et parts d'intérêts :												
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
Mesures d'incitation												
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY		
Majoration d'amortissement										XD		
Abattement sur les bénéfices et exonérations												
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	L2		Zone de dévelop. prioritaire (art. 44 septdecies)	PB				XF				
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	L5		Société d'investissements immobiliers cotée	K3								
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	0V								
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC								
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP								
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)										HT		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses (à détailler)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)	X9	Créance dégelée par le report en arrière de déficit	ZI				XG				
	Dont déduction except. (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction except. (art. 39 decies B)	YB								
	Dont déduction except. (art. 39 decies C)	YC	Dont déduction except. (art. 39 decies D)	YD								
	Dont déduction except. (art. 39 decies F)	YI	Dont déduction except. (art. 39 decies G)	YL								
	Dont déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)			YH								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
III - RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II					XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				Bénéfice (I - II)	XI	174 741						
				Déficit (II - I)				XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)					ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)								XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)					XN	174 741	XO					

DÉTAILS - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2024

I - RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2024
	Montant
CSG N.D.	1 933
Q.P. LOYER TIGUAN	2 172
Q.P. LOYER T ROC	1 676
II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2024
	Montant

10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits :	- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4		
	- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
	- Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5		
	- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
	- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK		
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter		
II - INDEMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	24 331	
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges				
TOTAL		8X		8Y
Provisions pour dépréciations				
TOTAL		9D		9E
Charges à payer				
TOTAL		9K		9L
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)		YN		YO
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	
	L1		Montant net à la fin de l'exercice	

Ⓜ TABLEAU D'AFFECTION
DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS
Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT					
Origines				Affectations	
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	-123 959		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB
				Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	46 028		Dividendes	ZE
				Autres répartitions	ZF
Prélèvements sur les réserves	0E			Report à nouveau	ZG
TOTAL I	0F	-77 931		TOTAL II	ZH

RENSEIGNEMENTS DIVERS				31/12/2024		31/12/2023		
Engagements								
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	YQ			
Engagements de crédit-bail immobilier					YR			
Effets portés à l'escompte et non échus					YS			
Détail des postes								
Autres achats et charges externes :	- Sous-traitance				YT	613 246	413 417	
	- Locations, charges locatives et de copropriété		(dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)	J8	108 668	XQ	120 156	111 965
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	51 789	33 834	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	11 326	23 244	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	1 131	984	
	- Autres comptes		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	307 587	271 351
	Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052				ZJ	1 105 235	854 796	
Impôts et taxes :	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE				YW	11 011	9 284	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	ZS		9Z	27 674	11 168
	Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052				YX	38 686	20 452	
TVA								
Montant de la TVA collectée					YY	720 144	592 683	
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	210 719	199 546	
Divers								
Montant brut des salaires					0B	249 102		
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition					0S			
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société					ZK	%	%	
Numéro de centre de gestion agréé		XP	Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Non	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH		
Régime de groupe								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	Plus-values à 15 %		JK	Plus-values à 0 %		
			Plus-values à 19 %		JM	Imputations		
Groupe : résultat d'ensemble		JD	Plus-values à 15 %		JN	Plus-values à 0 %		
			Plus-values à 19 %		JP	Imputations		
			Sté mère/filiale ?		JH	N° SIRET société mère		
						JJ		

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑥	⑦	⑧	⑨				⑪
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés			+				
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois	
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de a colonne)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%	

Néant ☐ x**TOTAL**

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLt de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④ - ⑤)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %	
①		②	③	④	⑥
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS 4					
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS 5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (art. 39-1-5 alinéas 5, 6 et 7 du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant

Déclaration des effectifs			
Effectifs moyens du personnel	YP	6	
	dont apprentis	YF	
	dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
Calcul de la valeur ajoutée			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	3 740 123	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	15 654	
TOTAL I	OX	3 755 778	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	11 789	
Variation positive des stocks	OD	128 340	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL II	OM	140 129	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	ON	2 187 376	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	985 079	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	11 488	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	5 436	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL III	OJ	3 189 379	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)		OG 706 528
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	706 528	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	3 755 778	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	6	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	du	01/01/2024	au 31/12/2024
Date de cessation	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Néant ☐

Titre		Nom de famille / Prénom					
Nom d'usage				% de détention		Nb de parts ou d'actions	
Naissance :	Date		N° Département	Pays			
	Commune						
Adresse :	N° et Voie					Pays	
	Code postal		Commune				

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐ x

N° SIREN	394201974
Dénomination de l'entreprise	A.B. CREATIONS
Adresse : - N°, Type et nom de voie	6 ALLEE DE L'EXPANSION
- Code postal	69340
- Ville	FRANCHEVILLE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse :	N° et voie		Pays
	Code postal	Commune	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2024

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination		SARL A.B. CREATIONS	
Complément de dénomination			
N° SIREN ou IDSP		394201974	
N° de Téléphone		0472160136	
Adresse	- N°, Type et nom de voie	6 ALLEE DE L'EXPANSION	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	69340 FRANCHEVILLE	
Référence d'obligation fiscale		IS1	Code activité NAF 1330Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination		SAS S.E.C. DIDIER DESBOIS	
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale		BI Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal		RN régime réel normal	
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IS Impôt sur les sociétés	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N		01/01/2024	
Date de clôture de l'exercice ou période N		31/12/2024	
Durée de l'exercice ou période N		12	
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		31/12/2023	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		12	
E - MONNAIE			
Code monnaie		EUR	

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2024

Produits à recevoir	Montant
INT. C.A.T. 12/2024	5 751
A.A.R. 12/2024 - BUTSI	201
A.A.R. 12/2024 - KONTOOR	82
A.A.R. 12/2024 - LARIOTEX	7 530
A.A.R. 12/2024 - PAULTEX	1 325
A.A.R. 12/2024 - TINTEA	2 179
FAE 12/2024 - COMM. HARP	7 534
P.A.R. 12/2024 - RBT N.B. ASS TIGAN SUITE RESIL CONTRAT 991.53 X 8/12	661
P.A.R. 12/2024 - I.J. MANON RECU 10/1/25	416
P.A.R. 12/2024 - RBT FORMATION FASTMAG	2 700
A.A.R. 12/2024 - MY WAY	3 272

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2024

Charges à payer	Montant
FAP 12/2024 - ARRETE B.P.	215
FAP 12/2024 - ARRETE BP EPARGNE	20
FAP 12/2024 - LOC. TPE 1BP BTIQUE	24
FAP 12/2024 - ARRETE BP BTIQUE	59
FAP 12/2024 - ARRETE HSBC	109
FNP 12/2024 - ENGIE	1 362
FNP 12/2024 - EDF BTQUE	176
FNP 12/2024 - EAU	53
FAP 12/2024 - SOURCING - 6 NOTE CB JD	1 154
FNP 12/2024 - HARP COMMERCIALISATION	476 620
FAP 12/2024 - COMM SERVATEX 4 TR 24	861
FAP 12/2024 - COMM CHELSE	2 464
FAP 12/2024 - COMM ARTEC 4 TR 24	386
FAP 12/2024 - COMM ALCO	554
FAP 12/2024 - ASS. VOITURE CD	882
FNP 12/2024 - DESBOIS SOC.	498
FNP 12/2024 - DESBOIS AGO 24	972
FAP 12/2024 - I.K. 12/2024	132
FAP 12/2024 - VINCI J.D.	161
FAP 12/2024 - DEPL J.D.	707
FAP 12/2024 - RECEPTION 4 NOTES CBJD	3 352
AAE 12/2024 - DROLATIC - ANCKAERT - TSF	2 875
AAE 12/2024 - DROLATIC - ANCKAERT / TSF	402
AAE 12/2024 - DROLATIC / ANCKAERT / TSF	59
AAE 12/2024 - DROLATIC - ANCKAERT -TSF	5
AAE 12/2024 - DROLATOC / ANCKAERT / TSF	11
FAP 12/2024 - PROV. C.P.	18 793
FAP 12/2024 - PROV. RCO	105
FAP 12/2024 - PROV. CH S/ CP	5 407
FAP 12/2024 - PROV. CH S/ RCO	26
FAP 12/2024 - COMM NB 4 TR 2024	274
FAP 12/2024 - URSSAF NB REGUL 2024	357
FAP 12/2024 - URSSAF NB CSG DED REGUL 2024	108
FAP 12/2024 - URSSAF NB CSG ND REGUL 2024	46
FAP 12/204 - T.A. 2024 LIBERATOIRE	415
FAP 12/2024 - T.F. 2024 BTIQUE	1 936
FAP 12/2024 - CFE 2024 BTIQUE	1 497
FAP 12/2024 - SOLDE CVAE 2024	861
FAP 12/2024 - INTERESSEMENT 2024	5 000

Charges à payer	Montant
FAP 12/2024 - PRIME NICOLAS	5 000
FAP 12/2024 - PRIME CHRISTINE	10 000
FAP 12/2024 - CH. S/ PRIME NICOLAS	2 250
FAP 12/2024 - CH. S/ PRIME CHRISTINE	5 000

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2024

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA 12/2024 - EMBALLAGE			4 000		
CCA 12/2024 - EMB. BTIQUE			1 000		
CCA 12/2024 - FOURN. ADMN			1 000		
CCA 12/2024 - FOURN. ECHANT.			500		
CCA 12/2024 - LOYER BTIQUE			2 970		
CCA 12/2024 - LOC MACH. AFFR. 160 X 2			27		
CCA 12/2024 - MAINT. MORPHEUS			92		
CCA 12/2024 - MAINT. KOESIO			80		
CCA 12/2024 - E SECURE PARFE FEU			263		
CCA 12/2024 E SECURE GAR SERVEUR			193		
CCA 12/2024 - AXA MULTIR . + RC 2025			4 573		
CCA 12/2024 - AXA MULTIR. BTIQUE			463		
CCA 12/2024 - COFACE			1 083		
CCA 12/2024 - TELECOM ALARME ORAN			36		
CCA 12/2024 - TELECOM ORANGE			294		
CCA 12/2024 - CODE BARRE 2025			106		
CCA 12/2024 - SCOTCH			602		
CCA 12/2024 - FOURN. BTIQUE			1 000		

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2024

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/12/2024

Identification de la société	
Désignation de la société	A.B. CREATIONS
Numéro SIREN du principal établissement	394201974
Code NAF	1330Z
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville / Pays

I - Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	174 741
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit	
g. Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	42 500
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
TOTAL (h. + i. + j. + k.)	

I. III - Bénéfices soumis au taux normal	(a. - c. - h. - i.)	174 741
m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %	(d. - j. - k.)	

COMPTES ANNUELS

BLEU PETROL

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan au 31/12/2024

6 ALLEE DE L EXPANSION
69340 FRANCHEVILLE

SIRET : 50530585400018

NAF : 7410Z



Sommaire

Sommaire	1
(NP 2300) - Attestation sans observation	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
Bilan Actif Détaillé	7
Bilan Passif Détaillé	9
Compte de résultat Détaillé	10
Règles et méthodes comptables I	12
Règles et méthodes comptables II	13
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	15
Etat des provisions et dépréciations	16
Etat des créances	17
Etat des dettes	18
Charges à payer	19
Produits à recevoir	20
Produits et charges constatés d'avance	21
Chiffres significatifs	22
Soldes Intermédiaires de Gestion	23
Capacité d'autofinancement	24

ATTESTATION

Mission de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de l'entreprise **BLEU PETROL** relatifs à la période du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 1 509 602 €
- Chiffre d'affaires : 0 €
- Résultat net comptable : -3 891 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à FRANCHEVILLE

Le 10/05/2025

D. DESBOIS
Expert-Comptable

Bilan

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	1 500 000		1 500 000	1 500 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	1 500 000		1 500 000	1 500 000
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
- De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	4 485		4 485	5 462
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 118		5 118	7 960
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	9 602		9 602	13 422
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	1 509 602		1 509 602	1 513 422

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 01/01/2024		Du 01/01/2023	
		Au 31/12/2024		Au 31/12/2023	
Capitaux propres					
Capital social ou individuel	(dont versé)	125 084		125 084	125 084
Prime d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
	- Légale		23 025		23 025
Réserves :	- Statutaires ou contractuelles				
	- Réglementées				
	- Autres		1 076 634		1 076 634
Report à nouveau			-12 541		-8 927
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			-3 891		-3 615
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
CAPITAUX PROPRES			1 208 311	1 212 202	
Autres fonds propres					
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
Autres					
AUTRES FONDS PROPRES					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour :	- Risques				
	- Charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Emprunts et dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit		52		52
	- Financières diverses		299 379		299 379
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
	- Fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes :	- Fiscales et sociales				
	- Sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			1 860		1 788
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
EMPRUNTS ET DETTES			301 291	301 219	
Écarts de conversion passif					
TOTAL PASSIF			1 509 602	1 513 422	

Compte de résultat

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue :	- De biens			
	- De services			
Chiffre d'affaires net				
Production :	- Stockée			
	- Immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits				1
PRODUITS D'EXPLOITATION				1
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			2 998	2 423
Impôts, taxes et versements assimilés			221	268
Salaires et traitements				
Charges sociales			672	905
	- Amortissements sur immobilisations			
	- Dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux :	- Dépréciations sur actif circulant			
	- Provisions pour risques et charges			
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			3 891	3 597
* Y compris :	- Redevances de crédit-bail mobilier			
	- Redevances de crédit-bail immobilier			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-3 891	-3 596
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			-3 891	-3 596

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		19
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		19
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-19
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS		1
TOTAL DES CHARGES	3 891	3 616
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	-3 891	-3 615

Détails de comptes

Bilan Actif Détaillé

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2024	31/12/2023		
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	1 500 000.00	1 500 000.00		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	1 500 000.00	1 500 000.00		
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	4 484.61	4 484.61		
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 117.79	5 117.79		
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	9 602.40	13 421.78	-3 819.38	-28.46

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2024	31/12/2023		
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	1 509 602.40	1 513 421.78	-3 819.38	-0.25

Bilan Passif Détaillé

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2024	31/12/2023		
Capitaux propres				
Capital social ou individuel dont versé :	125 084	125 084.00	125 084.00	
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserve légale		23 025.20	23 025.20	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 076 634.43	1 076 634.43		
Report à nouveau	-12 541.24	-12 541.24		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-3 891.38	-3 614.53	-276.85	7.66
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	1 208 311.01	1 212 202.39	-3 891.38	-0.32
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52.00	52.00		
Emprunts et dettes financières diverses	299 379.39	299 379.39		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 860.00	1 860.00		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
EMPRUNTS ET DETTES	301 291.39	301 219.39	72.00	0.02
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF	1 509 602.40	1 513 421.78	-3 819.38	-0.25

Compte de résultat Détaillé

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2024	31/12/2023	Montant	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortis., dépréciations et prov., transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION		1.00	-1.00	-100.00
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes*	2 998.15	2 998.15		
Impôts, taxes et versements assimilés	221.00	221.00		
Salaires et traitements				
Charges sociales	672.00	672.00		
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	0.23	0.23		
CHARGES D'EXPLOITATION	3 891.38	3 596.53	294.85	8.20
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-3 891.38	-3 595.53	-295.85	8.23
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortis., dépréciations et prov.				
Intérêts et charges assimilées				

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2024	31/12/2023	Montant	%
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-3 891.38	-3 595.53	-295.85	8.23

Produits exceptionnels

- Produits exceptionnels sur opérations de gestion
- Produits exceptionnels sur opérations en capital
- Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges

PRODUITS EXCEPTIONNELS				
------------------------	--	--	--	--

Charges exceptionnelles

- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital
- Dotations exceptionnelles aux amortis., dépréciations et prov.

CHARGES EXCEPTIONNELLES		19.00	-19.00	-100.00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-19.00	19.00	-100.00

- Participation des salariés
- Impôts sur les bénéfices

TOTAL DES PRODUITS		1.00	-1.00	-100.00
TOTAL DES CHARGES	3 891.38	3 615.53	275.85	7.63
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	-3 891.38	-3 614.53	-276.85	7.66

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 1 509 602 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -3 891 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes.

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice, est de

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations - Titres immobilisés		1 500 000	
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		1 500 000	
TOTAL GÉNÉRAL		1 500 000	

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencts et aménagt. divers				
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations - Titres immobilisés			1 500 000	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			1 500 000	
TOTAL GÉNÉRAL			1 500 000	

Commentaires : néant

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement et développement

Fonds commercial

Autres postes d'immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
-------------------------------	--	--	--	--

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions : - Sur sol propre

- Sur sol d'autrui

Installations générales, agencements et aménagements des constructions

Installations techniques, matériel et outillage industriel

Installations générales, agencements et aménagements divers

Matériel de transport

Matériel de bureau et informatique, mobilier

Emballages récupérables et divers

IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GÉNÉRAL				

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement et dvp.

Fonds commercial

Autres postes d'immo. incorp.

TOTAL							
-------	--	--	--	--	--	--	--

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions : - Sur sol propre

- Sur sol d'autrui

Inst. gales, agencts et aménag. des constructions

Inst. techniques, mat. et outillage industriels

Inst. gales, agenc. et aménagements divers

Matériel de transport

Mat. de bur. et informat., mob.

Emballages récup. et divers

TOTAL							
-------	--	--	--	--	--	--	--

Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
--	------------------------------------	----------	-------------------------------	-------------------------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
-----------------------	--------------------------------	---	---	--------------------------------

Réglementées

- Reconstitution des gisements
- Provisions pour :
 - Investissements
 - Hausse des prix
- Amortissements dérogatoires
- Provisions pour prêts d'installation
- Autres provisions réglementées

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
-------------------------	--	--	--	--

Risques et charges

- Litiges
- Garanties données aux clients
- Pertes sur marché à terme
- Amendes et pénalités
- Pertes de change
- Provisions pour :
 - Pensions et obligations
 - Impôts
 - Renouvellement des immobilisations
 - Gros entretien et grandes révisions
 - Charges sociales et fiscales sur congés à payer
- Autres provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
------------------------------------	--	--	--	--

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
--------------------------	--------------------------------	---	---	--------------------------------

Dépréciations

- Incorporelles
- Corporelles
- Immobilisations :
 - Titres mis en équivalence
 - Titres de participation
 - Financières
- Sur stocks et en cours
- Sur comptes clients
- Autres provisions pour dépréciation

DÉPRÉCIATIONS				
TOTAL GÉNÉRAL				

- D'exploitation
- Dont dotations et reprises :
 - Financières
 - Exceptionnelles

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Commentaires : néant

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	4 485	4 485	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	4 485	4 485	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Commentaires : néant

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine	52	52		
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	299 379	299 379		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	1 860	1 860		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	301 291	301 291		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Commentaires : néant

Charges à payer
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52	52
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 860	1 788
TOTAL	1 912	1 840

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52.00	52.00
51860000 Banques intérêts courus	52.00	52.00
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 860.00	1 788.00
46860000 Charges à payer	1 860.00	1 788.00
TOTAL	1 912.00	1 840.00

Produits à recevoir
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023

Produits : - D'exploitation
- Financiers
- Exceptionnels

TOTAL		
-------	--	--

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023

Charges : - D'exploitation
- Financières
- Exceptionnelles

TOTAL		
-------	--	--

Commentaires : néant

Etats de gestion

Chiffres significatifs

Éléments de rentabilité	Du 01/01/2024	Du 01/01/2023	Du 01/01/2022
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Chiffre d'affaires			
Marge commerciale			
Marge globale			
Charges externes (1)	2 998	2 423	2 360
Valeur ajoutée (1)	-2 998	-2 423	-2 360
Excédent brut d'exploitation (1)	-3 891	-3 596	-3 088
Amortissement, dépréciation et provision d'exploitation (1)			
Résultat d'exploitation (1)	-3 891	-3 596	-3 089
Résultat financier (1)			
Résultat courant (1)	-3 891	-3 596	-3 089
Résultat net	-3 891	-3 615	-3 089

Éléments financiers	Du 01/01/2024	Du 01/01/2023	Du 01/01/2022
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capacité d'autofinancement	-3 891	-3 615	-3 089
Fonds de roulement	7 690	11 582	-23 885
Besoin en fonds de roulement	2 573	3 622	-24 278
Trésorerie (2)	5 118	7 960	393
Distribution dividendes exercice			
Prélèvements exploitant exercice			

Ratios	Du 01/01/2024	Du 01/01/2023	Du 01/01/2022
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Rotation stock approvisionnements			
Rotation stock produits finis			
Crédits clients (3)			
Crédits fournisseurs (3)			
Solvabilité à court terme	9 602	13 422	16 305
Autonomie financière	0.80	0.80	0.80

Renvois :

Éléments de rentabilité : Les transferts de charges sont pris en compte globalement au niveau du résultat d'exploitation.

(1) Crédit-bail : Les redevances de crédit bail sont retraitées pour distinguer la part relative aux dotations aux amortissements et la part relative aux charges financières.

(2) Effets escomptés non échus sont inclus dans les calculs.

(3) TVA déductible et collectée sont incluses dans les calculs.

Commentaires : néant

Soldes Intermédiaires de Gestion

Soldes intermédiaires de gestion		Au 31/12/2024		Au 31/12/2023	
* Ventes de marchandises					
- Coût direct d'achat					
+/- Variation du stock de marchandises					
Marge commerciale	I				
- Vendue					
+ Production : - Stockée					
- Immobilisée					
Production de l'exercice					
- Matières premières et approvisionnements consommés					
- Sous-traitance directe					
Marge brute sur production	II				
Marge brute globale	(I + II)				
- Services extérieurs et autres charges externes		2 998		2 423	
Valeur ajoutée produite		-2 998		-2 423	
+ Subventions d'exploitation					
- Impôts, taxes et versements assimilés		221		268	
- Salaires et traitements					
- Charges sociales		672		905	
Excédent brut d'exploitation		-3 891		-3 596	
+ Reprises sur amortissements et provisions					
- Dotations aux amortissements sur immobilisations					
- Sur immobilisations					
- Dotations aux provisions : - Sur actif circulant					
- Pour risques et charges					
+ Autres produits de gestion courante				1	
- Autres charges de gestion courante					
+ Transferts de charges d'exploitation					
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)		-3 891		-3 596	
+ Bénéfice attribué (quote-part sur opérations en commun)					
- Perte supportée (quote-part sur opérations en commun)					
+ Produits financiers de participation					
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances					
+ Autres intérêts et produits assimilés					
+ Reprises sur provisions financières					
+ Différences positives de change					
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
- Dotations financières aux amortissements et provisions					
- Intérêts et charges assimilées					
- Différences négatives de change					
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements					
Résultat courant avant impôts		-3 891		-3 596	
+ Produits exceptionnels - De gestion					
sur opérations : - En capital					
+ Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnels					
- Charges exceptionnelles - De gestion				19	
sur opérations : - En capital					
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Résultat exceptionnel				-19	
- Participation des salariés aux résultats					
- Impôts sur les bénéfices					
Résultat net comptable		-3 891		-3 615	

Capacité d'autofinancement

	Du 01/01/2024	Du 01/01/2023	Variation
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	%
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-3 891	-3 596	8.20
+ Transferts de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation		1	-100.00
- Autres charges d'exploitation			91.67
+ Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers			
- Reprises sur dépréciations et provisions financières			
- Charges financières			
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières			
+ Produits exceptionnels			
- Produits des cessions d'éléments actif			
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
- Reprises sur dépréciations et provisions exceptionnelles			
- Charges exceptionnelles		19	-100.00
+ Valeur comptable des immobilisations cédées			
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles			
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices			
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	-3 891	-3 615	7.66
RÉSULTAT NET COMPTABLE	-3 891	-3 615	7.66
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
- Résultat sur cession des éléments actif			
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	-3 891	-3 615	7.66

Commentaires : néant

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

☐

☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société	SARL BLEU PETROL		
Adresse du principal établissement	6 ALLEE DE L EXPANSION 69340 FRANCHEVILLE		
Adresse du siège social, si différent			
Ancienne adresse en cas de changement			
RÉGIME FISCAL DES GROUPEES	Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées : administration d entreprise
--------------	--------------------------------	--------------------------	--

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 - Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	3 860
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 - Plus-values					
PV à long terme imposables au taux de 15 %					
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %			
PV à long terme imposables au taux de 0 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 - Abattements sur le bénéfice et exonérations (Les montants ne doivent pas être retranchés des résultats de C-1 et C-2)					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)			Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies-0 A)		
Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)			ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)		
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)			Société d'investissements immobiliers cotée		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)			Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)			Autres dispositifs		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D - IMPUTATIONS	
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%
--	---

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable		
CGA	☐	Viseur conventionné	☐	N° d'agrément du CGA		ECF	☐
Nom et adresse :							
- du Comptable :		Indép.	SAS SEC DIDIER DESBOIS 1 BIS CHEMIN DU TOREY 69340 FRANCHEVILLE				
- du Conseil :							
- du CGA ou du viseur conventionné :							
- du prestataire :							

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065
Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

G - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même	
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

H - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Rembours-ements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit						

I - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

J - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

ACTIF	Brut ①		Amort. Provisions ②		Net 31/12/2024 ③	Net 31/12/2023 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014		016			
Immobilisations corporelles	028		030			
Immobilisations financières (1)	040	1 500 000	042		1 500 000	1 500 000
(5) TOTAL I	044	1 500 000	048		1 500 000	1 500 000
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070			
Autres créances (3)	072	4 485	074		4 485	5 462
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	5 118	086		5 118	7 960
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	9 602	098		9 602	13 422
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	1 509 602	112		1 509 602	1 513 422

PASSIF	31/12/2024		31/12/2023	
Capital social ou individuel	120	125 084	125 084	
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126	23 025	23 025	
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	1 076 634	1 076 634	
Report à nouveau	134	-12 541	-8 927	
Résultat de l'exercice	136	-3 891	-3 615	
Subventions d'investissement	137			
Provisions réglementées	140			
TOTAL I	142	1 208 311	1 212 202	
Provisions pour risques et charges	154			
TOTAL II	154			
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	52	52	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166			
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169			
Comptes courants d'associés	173	299 379	299 379	
Autres dettes	175	1 860	1 788	
Produits constatés d'avance	174			
TOTAL III	176	301 291	301 219	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	1 509 602	1 513 422	

Renvois :				
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ
DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

A - RÉSULTAT COMPTABLE						31/12/2024		31/12/2023	
Ventes de marchandises				(dont export et livraisons intracommunautaires)	209		210		
Production vendue biens					215		214		
Production vendue services					217		218		
Production stockée							222		
Production immobilisée							224		
Subventions d'exploitation reçues							226		
Autres produits							230		1
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232			1
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234			
Variation de stock (marchandises)						236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						240			
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier					immobilier)		242	2 998	2 423
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE				243			244	221	268
Rémunérations du personnel						250			
Charges sociales						252	672		905
Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce)				255			254		
Dotations aux provisions						256			
Autres charges :				- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259				
				- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		262		
Total des charges d'exploitation (II)						264	3 891		3 597
1 - Résultat d'exploitation (I - II)						270	-3 891		-3 596
Produits financiers						III	280		
Produits exceptionnels						IV	290		
Charges financières						V	294		
Charges exceptionnelles :				- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)			300		19
				- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)	VI				
Impôts sur les bénéfices						VII	306		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)						310	-3 891		-3 615
B - RÉSULTAT FISCAL						Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)	312		314 3 891
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322			
Impôts et taxes non déductibles						324			
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés		247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		248		31	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
Déductions									
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)		986		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)		987			
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)		127		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		138			
Investissement et souscription outre-mer		344		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)		989			
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)		993		342	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		992		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		345			
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)		181							
Divers, dont :									
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655		Créance report en arrière du déficit		346			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645		350	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		990			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641			
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs						Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352	354	3 860
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)							356		
Déficits antérieurs reportables			27 950	(dont imputés sur le résultat)				360	
Résultat fiscal après imputation des déficits						Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370	372	3 860

DÉTAILS - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2024

I - RÉINTEGRATIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2024
	Montant
CSG N.D.	31
II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2024
	Montant

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des impôts)				Désignation de l'entreprise :				BLEU PETROL			
I - IMMOBILISATIONS											
Actif immobilisé		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	- Fonds commercial	400		402		404		406			
	- Autres	410		412		414		416			
Immobilier	- Terrains	420		422		424		426			
	- Constructions	430		432		434		436			
	- Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	- Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	- Matériel de transport	460		462		464		466			
	- Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	1 500 000	482		484		486	1 500 000		
TOTAL		490	1 500 000	492		494		496	1 500 000		
II - AMORTISSEMENTS											
Immobilisations amortissables				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial				495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506	
Immobilier	- Terrains	510		512		514		516			
	- Constructions	520		522		524		526			
	- Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	- Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	- Matériel de transport	550		552		554		556			
	- Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL				570		572		574		576	
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)											
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%	0%			
	1	2	3	4	5	6	7	8			
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)				579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL		596		585		597		599			

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise : BLEU PETROL
--	---

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
		Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681		683		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Autres immobilisations incorporelles	700		705				
Terrains	710		715				
Constructions	720		725				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735				
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745				
Matériel de transport	750		755				
Autres immobilisations corporelles	760		765				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B	780	

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	27 950	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bis	
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés	983	
- Déficits reportables	984	27 950	- Déficits de l'exercice	860	3 860
Total des déficits restant à reporter				870	31 811

III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			380	672
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326	672
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	170
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

Déclaration des effectifs		
Effectifs moyens du personnel :	376	
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
Calcul de la valeur ajoutée		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

N° SIREN	505305854				
Dénomination de l'entreprise	BLEU PETROL				
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	6 ALLEE DE L EXPANSION			
	- Code postal / Ville	69340	FRANCHEVILLE		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	42 750
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	19 792
Nombre total d'associés ou actionnaires (lignes 901 + 903)	905	6	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes (lignes 902 + 904)	906	62 542

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		Nb de parts ou d'actions
Adresse :	N° et voie				Pays
	Code postal	Commune			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)		Nom de famille / Prénom				
Nom d'usage				% de détention		Nb de parts ou d'actions
Naissance :	Date		N° Département	Pays		
	Commune					
Adresse :	N° et voie				Pays	
	Code postal					
Titre (1)		Nom de famille / Prénom				
Nom d'usage				% de détention		Nb de parts ou d'actions
Naissance :	Date		N° Département	Pays		
	Commune					
Adresse :	N° et voie				Pays	
	Code postal					

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐ x

N° SIREN	505305854	
Dénomination de l'entreprise	BLEU PETROL	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	6 ALLEE DE L EXPANSION
	- Code postal	69340
	- Ville	FRANCHEVILLE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	1
--	---

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse :	N° et voie		Pays
	Code postal	Commune	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2024

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination		SARL BLEU PETROL	
Complément de dénomination			
N° SIREN ou IDSP		505305854	
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	6 ALLEE DE L EXPANSION	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	69340	FRANCHEVILLE
Référence d'obligation fiscale		IS1	Code activité NAF 7410Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale		BI Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal		RS régime réel simplifié	
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IS Impôt sur les sociétés	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N		01/01/2024	
Date de clôture de l'exercice ou période N		31/12/2024	
Durée de l'exercice ou période N		12	
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		31/12/2023	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		12	
E - MONNAIE			
Code monnaie		EUR	

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2024

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2024

Charges à payer	Montant
FAP 12/2024 - ARRETE CPTÉ 12/2024	52

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2024

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2024

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

Annexe 6 – Méthodes d'évaluation utilisées pour la détermination de la parité d'échange

I. Méthodes d'évaluation utilisées

En vue de la détermination de la parité de la fusion, la valeur des sociétés BLEU PETROL et A.B. CREATIONS a été déterminée en procédant comme suit :

La parité de la fusion a été calculée sur la base :

- de la valeur réelle des éléments d'actifs et de passif de la société BLEU PETROL enregistrés dans le bilan arrêté au 31 décembre 2024. Cette valeur réelle correspond au montant des capitaux propres de la société arrêtés au 31 décembre 2024,
- de la valeur réelle des titres A.B. CREATIONS. Cette valeur réelle a été obtenue en corrigeant de l'actif net de la société au 31 décembre 2024, avec le montant la plus-value latente existante sur le fonds de commerce.

Il ressort de la combinaison des méthodes retenues que la valeur respective des Sociétés BLEU PETROL et A.B. CREATIONS est de :

- (i) **BLEU PETROL : UN MILLION DEUX CENT HUIT MILLE TROIS CENT ONZE EUROS (1.208.311 €),**
- (ii) **A.B. CREATIONS : UN MILLION CINQ CENT MILLE EUROS (1.500.000 €).**

II. Motifs du choix du rapport d'échange des droits sociaux

- (i) Valeur de la part sociale BLEU PETROL : **ENVIRON DIX-NEUF EUROS ET TRENTE-DEUX CENTIMES (19,32 €),**
- (ii) Valeur de la part sociale A.B. CREATIONS : **DEUX CENT CINQUANTE EUROS (250,00 €)**

Soit un rapport d'échange de : 250/19,32 environ égal à 12,94.

Soit **12,94 parts sociales** de la société BLEU PETROL pour **1 part sociale** de la société A.B. CREATIONS (62.542 / 13 parts sociales soit 4.811 parts sociales A.B. CREATIONS à créer).

Les 4.833 parts sociales A.B. CREATIONS, seront attribuées de la manière suivante :

La société HARP , attribution de trois mille trois cent quatre parts sociales, ci		3.304	parts sociales
 Madame Christine DESMEURS attribution de mille quatorze parts sociales, ci		1.014	parts sociales
 Monsieur Nicolas BRUN , attribution de cinq cent quinze parts sociales, ci		515	parts sociales

Annexe 11 - Etat des inscriptions de la société BLEU PETROL

Accueil > Mes Commandes > Mon historique > Commande N°50402-PXGAW > Etat d'endettement > **Débiteurs**

Débiteurs

Imprimer la fiche

A.B. CREATIONS - 394 201 974 RCS LYON

6 Allée de l'Expansion 69340 FRANCHEVILLE

POUR RECEVOIR UN ETAT D'ENDETTEMENT DÉLIVRÉ ET CERTIFIÉ PAR LE GREFFIER

Recevoir par courrier

La réquisition d'un état complet d'endettement permet à ce jour de consulter en ligne les informations inscrites relatives à 18 catégories d'inscription ; la consultation de l'ensemble des 24 catégories d'inscription nécessite un complément de délivrance par courrier.

Type d'inscription de sureté (à compter du 01/01/2023)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Saisie pénale de fonds de commerce	Néant	01/04/2025	-
Warrants agricoles	Néant	01/04/2025	-
Nantissements conventionnels de parts de sociétés	Néant	01/04/2025	-
Inscriptions de gage sans dépossession à partir du 01/01/2023	Néant	01/04/2025	-

Type d'inscription de privilège	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires	Néant	01/04/2025	-
Nantissements du fonds de commerce ou du fonds artisanal (conventionnels et judiciaires)	Néant	01/04/2025	-
Nantissements de fonds agricole	Néant	01/04/2025	-
Privilèges du Trésor Public	Néant	01/04/2025	-
Protêts	Néant	01/04/2025	-
Privilèges du vendeur de fonds de commerce et d'action résolutoire	Néant	01/04/2025	-
Nantissements de l'outillage, matériel et équipement	Néant	01/04/2025	-
Déclarations de créances	Néant	01/04/2025	-
Opérations de crédit-bail en matière mobilière	Néant	01/04/2025	-
Publicité de contrats de location	Néant	01/04/2025	-
Publicité de clauses de réserve de propriété	Néant	01/04/2025	-

Type d'inscription de privilège	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Gage des stocks	Néant	01/04/2025	-
Warrants (hors agricoles)	Néant	01/04/2025	-
Prêts et délais	Néant	01/04/2025	-
Biens inaliénables	Néant	01/04/2025	-

Type d'inscription de gage (jusqu'au 31/12/2022)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Animaux	Néant	01/04/2025	-
Horlogerie et Bijoux	Néant	01/04/2025	-
Instruments de musique	Néant	01/04/2025	-
Matériels, mobiliers et produits à usage professionnel non visés dans les autres catégories	Néant	01/04/2025	-
Matériels à usage non professionnel autres qu'informatiques	Néant	01/04/2025	-
Matériels liés au sport	Néant	01/04/2025	-

Type d'inscription de gage (jusqu'au 31/12/2022)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Matériels informatiques et accessoires	Néant	01/04/2025	-
Meubles meublants	Néant	01/04/2025	-
Meubles incorporels autres que parts sociales	Néant	01/04/2025	-
Monnaies	Néant	01/04/2025	-
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	Néant	01/04/2025	-
Parts sociales	Néant	01/04/2025	-
Produits de l'édition, de la presse ou d'autres industries graphiques	Néant	01/04/2025	-
Produits liquides non comestibles	Néant	01/04/2025	-
Produits textiles	Néant	01/04/2025	-
Produits alimentaires	Néant	01/04/2025	-
Autres	Néant	01/04/2025	-

Accueil > Mes Commandes > Mon historique > Commande N°50513-AIMWG > **Etat d'endettement**

BLEU PETROL

SIREN : 505 305 854

N°TVA intracommunautaire : Non communiqué

Greffe du Tribunal des Activités Économiques de Lyon

Imprimer la fiche

POUR RECEVOIR UN ETAT D'ENDETTEMENT DÉLIVRÉ ET CERTIFIÉ PAR LE GREFFIER

Recevoir par courrier

Les recherches effectuées sur le nom, la dénomination et l'adresse de l'entreprise ci dessus, sélectionnés par vos soins lors de la consultation du Registre du Commerce, NE RÉVÉLENT AUCUNE INSCRIPTION. Toutefois, seul un état certifié par le Greffier peut faire foi de l'absence d'inscription.

La réquisition d'un état complet d'endettement permet à ce jour de consulter en ligne les informations inscrites relatives à 18 catégories d'inscription ; la consultation de l'ensemble des 24 catégories d'inscription nécessite un complément de délivrance par courrier.

Type d'inscription de sureté (à compter du 01/01/2023)

FICHER À JOUR AU

Saisie pénale de fonds de commerce

12/05/2025

Warrants agricoles

12/05/2025

Nantissements conventionnels de parts de sociétés

12/05/2025

Inscriptions de gage sans dépossession à partir du 01/01/2023

12/05/2025

Type d'inscription de privilège

FICHER À JOUR AU

Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires	12/05/2025
Privilèges du Trésor Public	12/05/2025
Protêts	12/05/2025
Nantissements du fonds de commerce ou du fonds artisanal (conventionnels et judiciaires)	12/05/2025
Privilèges du vendeur de fonds de commerce et d'action résolutoire	12/05/2025
Nantissements de fonds agricole	12/05/2025
Nantissements de l'outillage, matériel et équipement	12/05/2025
Déclarations de créances	12/05/2025
Opérations de crédit-bail en matière mobilière	12/05/2025
Publicité de contrats de location	12/05/2025
Publicité de clauses de réserve de propriété	12/05/2025
Gage des stocks	12/05/2025
Warrants (hors agricoles)	12/05/2025
Prêts et délais	12/05/2025
Biens inaliénables	12/05/2025

Type d'inscription de gage (jusqu'au 31/12/2022)

FICHER À JOUR AU

Animaux	12/05/2025
Horlogerie et Bijoux	12/05/2025

Instruments de musique	12/05/2025
Matériels, mobiliers et produits à usage professionnel non visés dans les autres catégories	12/05/2025
Matériels à usage non professionnel autres qu'informatiques	12/05/2025
Matériels liés au sport	12/05/2025
Matériels informatiques et accessoires	12/05/2025
Meubles meublants	12/05/2025
Meubles incorporels autres que parts sociales	12/05/2025
Monnaies	12/05/2025
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	12/05/2025
Parts sociales	12/05/2025
Produits de l'édition, de la presse ou d'autres industries graphiques	12/05/2025
Produits liquides non comestibles	12/05/2025
Produits textiles	12/05/2025
Produits alimentaires	12/05/2025
Autres	12/05/2025

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: FB05E052-8F30-4AB2-86BA-888573AB50C0

État: Complétée

Objet: Fusion A.B. CREATIONS BLEU PETROL - 26.05.2025.pdf

Enveloppe source:

Nombre de pages du document: 142

Signatures: 2

Émetteur de l'enveloppe:

Nombre de pages du certificat: 5

Paraphe: 0

HELENE FERNOUX

Signature dirigée: Activé

66 quai charles de gaulle

Horodatage de l'enveloppe: Activé

nil

Fuseau horaire: (UTC-08:00) Heure normale du Pacifique (États-Unis et Canada)

LYON--6E--ARRONDISSEMENT, 69 69006

h.fernoux@roussat-associes.com

Adresse IP: 92.168.112.16

Suivi du dossier

État: Original

Titulaire: HELENE FERNOUX

Emplacement: DocuSign

26/05/2025 01:07:15

h.fernoux@roussat-associes.com

Événements de signataire**Signature****Horodatage**

Christine DESMEURS

production@ab-creations.eu

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Signé par :



6BAECBF3CFAA4D1...

Envoyée: 26/05/2025 01:25:10

Consultée: 26/05/2025 01:34:08

Signée: 26/05/2025 05:39:11

Sélection d'une signature : Style présélectionné

En utilisant l'adresse IP: 81.250.169.91

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 26/05/2025 01:34:08

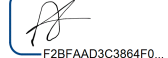
ID: 1ef98df0-1aed-44ac-a1b6-9e2a843bc785

Julien DOLIGEZ

jdoligez@yahoo.fr

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

DocuSigned by:



F2BFAAD3C3864F0...

Envoyée: 26/05/2025 01:25:09

Consultée: 26/05/2025 02:46:33

Signée: 26/05/2025 05:35:05

Sélection d'une signature : Écrit sur un appareil

En utilisant l'adresse IP: 81.250.169.91

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 26/05/2025 02:46:33

ID: 2a352c56-8669-4df6-8316-b421b5594dde

Événements de signataire en personne Signature**Horodatage****Événements de livraison à l'éditeur****État****Horodatage****Événements de livraison à l'agent****État****Horodatage****Événements de livraison intermédiaire État****Horodatage****Événements de livraison certifiée****État****Horodatage****Événements de copie carbone****État****Horodatage**

lucas MAILLARD

Copié

l.maillard@roussat-associes.com

Envoyée: 26/05/2025 01:25:10

Consultée: 26/05/2025 05:40:19

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Événements de copie carbone	État	Horodatage
Non offerte par DocuSign		
Événements de témoins	Signature	Horodatage
Événements notariaux	Signature	Horodatage
Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	26/05/2025 01:25:10
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	26/05/2025 02:46:33
Signature complétée	Sécurité vérifiée	26/05/2025 05:35:05
Complétée	Sécurité vérifiée	26/05/2025 05:39:11
Événements de paiement	État	Horodatages
Divulgateion relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques		

ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURE

From time to time, ROUSSAT (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through the DocuSign system. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to this Electronic Record and Signature Disclosure (ERSD), please confirm your agreement by selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

Getting paper copies

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. You will have the ability to download and print documents we send to you through the DocuSign system during and immediately after the signing session and, if you elect to create a DocuSign account, you may access the documents for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a \$0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

Withdrawing your consent

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

Consequences of changing your mind

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. Further, you will no longer be able to use the DocuSign system to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

All notices and disclosures will be sent to you electronically

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through the DocuSign system all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures electronically from us.

How to contact ROUSSAT :

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:

To contact us by email send messages to: h.fernoux@roussat-associes.com

To advise ROUSSAT of your new email address

To let us know of a change in your email address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at h.fernoux@roussat-associes.com and in the body of such request you must state: your previous email address, your new email address. We do not require any other information from you to change your email address.

If you created a DocuSign account, you may update it with your new email address through your account preferences.

To request paper copies from ROUSSAT

To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an email to h.fernoux@roussat-associes.com and in the body of such request you must state your email address, full name, mailing address, and telephone number. We will bill you for any fees at that time, if any.

To withdraw your consent with ROUSSAT

To inform us that you no longer wish to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

- i. decline to sign a document from within your signing session, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;
- ii. send us an email to h.fernoux@roussat-associes.com and in the body of such request you must state your email, full name, mailing address, and telephone number. We do not need any other information from you to withdraw consent.. The consequences of your withdrawing consent for online documents will be that transactions may take a longer time to process..

Required hardware and software

The minimum system requirements for using the DocuSign system may change over time. The current system requirements are found here: <https://support.docusign.com/guides/signer-guide-signing-system-requirements>.

Acknowledging your access and consent to receive and sign documents electronically

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please confirm that you have read this ERSD, and (i) that you are able to print on paper or electronically save this ERSD for your future reference and access; or (ii) that you are able to email this ERSD to an email address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format as described herein, then select the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

By selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures', you confirm that:

- You can access and read this Electronic Record and Signature Disclosure; and
- You can print on paper this Electronic Record and Signature Disclosure, or save or send this Electronic Record and Disclosure to a location where you can print it, for future reference and access; and
- Until or unless you notify ROUSSAT as described above, you consent to receive exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you by ROUSSAT during the course of your relationship with ROUSSAT .